

Bulletin de Liaison des
Fils et Filles des Déportés Juifs de France

Association régie par la Loi de 1901
32 rue La Boétie 75008 Paris

F.F.D.J.F. : MILITANTS DE LA MÉMOIRE

ISSN 1162 - 826X

N° 95 - MARS 2007

ÉDITORIAL

Quand ce bulletin vous parviendra **notre exposition à l'Hôtel de Ville de Paris** sur les 11400 enfants juifs déportés de France aura été inaugurée le 9 mars et se déroulera jusqu'au 29 avril. Nous espérons que nombreux seront les FFDJF de province à se rendre à Paris pour la visiter et pour reprendre directement contact avec l'équipe de base qui s'est déplacée elle, nous le rappelons à Montpellier, Compiègne, Lyon, Clermont, Limoges, Marseille, Rennes, Lille, Strasbourg, Nice, Perpignan, Bordeaux, Toulouse, Nancy, Metz, Grenoble, Angers, Lens, Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Nous vous attendons avec impatience pour que ces liens d'amitié puissent se renforcer encore. Si tout se déroule comme nous le souhaitons ce sera notre dernière exposition mais pas l'ultime qui, elle, sera permanente au sein du futur Mémorial des Milles. Rappelons qu'en 1992 j'ai publié « Les Transferts de Juifs de la Région de Marseille vers les camps de Drancy ou de Compiègne en vue de leur déportation –11 août 1942 – 24 juillet 1944 ». Cet ouvrage est une référence pour le camp des Milles puisque j'y indique l'état civil des 1495 Juifs internés au camp des Milles ou partis de ce camp à la suite de la grande rafle des Juifs étrangers du 26 août 1942 ainsi que la grande majorité des 713 Juifs transférés des Milles à Rivesaltes entre le 10 et le 15 septembre 1942 et dont beaucoup en repartirent pour Drancy et Auschwitz. Rappelons aussi que j'ai veillé aux côtés de notre ami Alain Chouraqui, qui en est le seul et grand concepteur au développement du projet du Mémorial du camp des Milles, dont le budget d'investissement est désormais assuré comme vous pourrez le lire dans ce bulletin.

La brochure éditée par la Ville de Paris, pour présenter notre exposition a été publiée. Elle est super : aux côtés de Christian Michel et de son équipe de la Ville de Paris, y ont travaillé Régine et Maurice Lippe et moi-même. Vous pouvez vous la procurer à votre demande au siège des FFDJF (32 rue la Boétie) en y joignant 3 timbres à 0, 53 cents et, bien entendu, sans frais en venant à l'exposition où elle vous sera remise.



A mes côtés ont travaillé à la préparation matérielle de l'exposition, M. Christian Michel, dont le dévouement est exemplaire et nos amis Maurice Lippe, Jean-Michel Rosenthal dont la force est phénoménale, Alexandre Halaunbrenner, Jean Lévy venu de Lyon, Paul Delcampe et surtout Jean-Pierre Stewart, ardent bénévole à nos côtés après avoir été le responsable SNCF de nos expositions dans les gares.

(suite en page 2)

Notre tome 1 de la **nouvelle édition du « Mémorial de la Déportation des Juifs de France »** ou « Mémorial des 80.000 » est déjà épuisé. Plutôt que de le rééditer nous avons décidé d'inclure ce qui en est l'essentiel, c'est à dire son index alphabétique dans le **tome 2** en unissant les index alphabétiques des tomes 1 et 2. En conséquence dans le tome 2 vous trouverez l'index (nom, prénom, nom de jeune fille, âge, date et lieu de naissance, adresse d'arrestation, camp de rassemblement) de 22 convois les n° 1 à 16 et 20 à 25. Vous y trouverez aussi le listing, convoi par convoi, des neuf convois du tome 2 : 1 à 3 et 7 à 12.

Merci de nous signaler erreurs et lacunes et surtout de vous procurer cet ouvrage référence, qui pour la première fois, rassemble les familles dispersées dans plusieurs convois. Il est excellent de prononcer d'émouvants discours sur la déportation des Juifs de France ; mais ceux qui furent déportés et les survivants attendent depuis longtemps que l'on réunisse enfin les membres séparés des familles frappées par la tragédie. Comme en 1978 ce rôle est le notre, car au prix d'un intense labeur nous pallions aux lacunes des institutions et leur traçons une fois de plus la voie à suivre en comptant sur nos seules forces et non sur des subsides extérieurs.

Par ailleurs au sein de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, j'ai été élu par le Conseil d'Administration premier vice-président et je continue donc à siéger au Bureau de la FMS aux côtés de David de Rothschild (président), Eric de Rothschild (vice-président), Alice Tajchman, secrétaire générale, Jean-François Guthmann, trésorier, et de Claude Lanzmann.

Il s'agit, comme vous vous en doutez, d'une activité importante et accrue que je suis heureux d'assumer de même que j'ai été heureux de faire partie de la Commission Matteoli, parce-que c'est ainsi que l'on ordonne le paysage mémoriel de notre pays et que l'on façonne l'environnement social des survivants de la Shoah dans les dernières étapes de leur parcours.

Serge Klarsfeld

YOM HA SHOAH

Pendant 24 heures, du dimanche 15 avril dans la soirée au lundi 16 avril aura lieu LA LECTURE DES NOMS DES DÉPORTÉS au Mémorial de la Shoah. Cette cérémonie qui a le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, est co-organisée par le Mouvement Juif Libéral de France (MJLF), par l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France (FFDJF) et par le Mémorial de la Shoah.

*Soyez nombreux, surtout la nuit,
à participer à cette émouvante manifestation du Souvenir.*

Editorial



La Shoah est un événement inouï, unique et inexpiable. Cette volonté systématique d'exterminer tout un peuple, sur tout un continent remet en cause, de façon fondamentale, la conception même que l'Homme peut se faire de sa propre humanité. C'est l'histoire d'une monstrueuse coalition de la haine et de l'indifférence, qui a tué les trois quarts des Juifs d'Europe. La pire des injustices alliée à la plus méticuleuse des bureaucraties inhumaines a permis que cela fût. De cette histoire, nous sommes tous, d'une certaine façon, les survivants.

L'atrocité atteint son comble avec l'anéantissement des enfants. 11 400 ont été arrêtés en France puis déportés,

dont 6 100 jeunes Parisiens. Comme en atteste à nouveau l'ouvrage que vous tenez entre vos mains, le courage et l'abnégation de Serge et Beate Klarsfeld ont permis de rendre le plus sobre, mais le plus utile des hommages : la restitution de leurs noms, à ces enfants assassinés, à ces vies fauchées avant d'avoir pu s'exprimer.

Accompagnant l'œuvre admirable des associations à la mémoire des enfants juifs déportés, la municipalité contribue au nécessaire travail de mémoire. Dans chaque école concernée est apposée une plaque honorant, nom par nom, chacun des disparus.

Complémentaire au soutien apporté au Mémorial de la Shoah, à l'organisation d'expositions, à la diffusion l'an passé d'un DVD sur la libération des camps à l'ensemble des lycéens de Paris, cette action dans les écoles m'est particulièrement chère. Elle s'avère décisive dans la transmission aux plus jeunes, qui devront prendre le relais, témoigner à leur tour. Partout et toujours, combattre l'ignorance et la haine, promouvoir la tolérance, affirmer la grave et simple certitude de la fraternité humaine tandis que menacent encore le négationnisme et l'antisémitisme.

Face aux assassins de la mémoire, nous avons un devoir de connaissance et de vérité. Paris n'y manquera pas.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand Delanoë'.

Bertrand DELANOË

Maire de Paris

Mémoire

Emouvante inauguration d'une stèle au Père Lachaise en mémoire des 878 déportés du convoi 73



Sous l'égide de l'Association les Familles et Amis du convoi 73 et de sa Présidente d'Honneur Simone Veil, le dimanche 26 novembre au cimetière du Père Lachaise a été inaugurée une stèle à la Mémoire des 878 déportés de ce convoi, partis de Drancy le 15 mai 1944 pour les pays Baltes, dont il ne reste aujourd'hui que 2 survivants : Simon Futer et Henri Zajdenwerger.

C'est en 1978, lors de la parution du « Mémorial des Déportés Juifs de France » de Serge Klarsfeld, que l'on devait apprendre que parmi ces 878 déportés, on dénombrait 40 adolescents, tous les autres étant dans la force de l'âge. Une grande partie de ces hommes fut exterminée au fort 9 de Kaunas en Lituanie, là-même, où sur le mur d'une des cellules se trouve l'inscription : « Nous sommes 900 Français. » Une autre partie fut exécutée à Tallin en Estonie et quelques-uns parmi

les survivants de ces massacres, furent transférés au camp du Struttov en Pologne, après avoir traversé la mer baltique. Puis, selon l'étude de Sylvia et Serge de la Fonchais, ils se retrouvèrent à Neuengamme, Bergen et Buchenwald, avant de subir l'épisode tragique des marches de la mort. Au lendemain de la guerre, on ne comptait que 22 survivants.

En ce dimanche au soleil pâle d'automne, une assistance nombreuse de descendants et proches des victimes, de porte-drapeaux, ainsi que Odette Christienne et Danielle Hofmann-Rispal, adjointes au Maire de Paris, R. Esrail, Ida Grinspan pour l'UDA, Henri Battner pour l'USJF, Jacques Celizet pour l'AFMA, B. Asenhejm pour la FSJF, R. Chemouni pour le Conservatoire de Drancy etc... avaient tenu à honorer de leur présence cette cérémonie, qui fut ouverte par Michel Charzat, député-maire du 20^{ème}, puis au

nom de l'association des familles du convoi 73, Louise Cohen devait rappeler que « les juifs des Pays Baltes avaient été exterminés dans leur presque totalité par les nazis, aidés souvent par les populations locales » avant de remercier toutes les instances qui avaient participé à l'édification de la stèle, puis conclure par un émouvant « ils sont tous là, à côté de tous les autres déportés, parmi les monuments dédiés aux camps, ils ne sont pas dissociés... Notre chemin sur leurs traces se termine ici, en quelque sorte sur leur tombe. » Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris, devait quant à elle, souligner combien il tenait à cœur au Maire de la capitale de privilégier cet espace de Mémoire et de s'opposer à toutes les formes de négationnisme, avant que n'intervienne Serge Klarsfeld au nom des FFDJF, lequel fit valoir que « chaque convoi, au nombre de 80 était en soi exceptionnel... Que presque tous

avaient pris la direction d'Auschwitz, sauf 4 qui avaient abouti à Sobibor et le convoi 73 dans les pays Baltes, sans que l'on sache qui avait fini ses jours à Kaunas où à Tallin... » puis après avoir rappelé tout ce qui avait été entrepris par les FFDJF et l'association des familles en faveur de ce convoi, le président des FFDJF devait déclarer que « les suppliciés ne pouvaient se douter que les Juifs de France, leur seraient indéfectiblement attachés, que leur abandon au bout de l'Europe ne serait que provisoire, et enfin qu'on les aiderait à entrer dignement dans l'Histoire. »

La dernière à prendre la parole, me Simone Veil évoqua avec émotion ce que fut le sort de son père et de son frère, déportés tous deux par ce convoi, un convoi selon ses propres termes « victime d'une farce tragique » avant de plaider pour le nécessaire devoir d'écouter les survivants de la Shoah, plutôt que de glorifier le Prix Goncourt actuel...

Sitôt après son allocution, la présidente de la FMS, entourée des deux survivants du convoi, devait dévoiler la majestueuse stèle en granit, sur laquelle est gravé le rappel du martyrologe des hommes du convoi 73, dont celui de mon propre père Maurice Bochorberg, accompagné du véritable cri : « Nous sommes 900 Français », lequel, on ne saurait en douter, n'en finira jamais de résonner dans le cœur de tous les descendants.

Au pied de cette stèle, les prières d'usage devaient être conduites par le rabbin Claude Lemmel, notamment le Kaddish, qui fut repris par toute l'assistance. ■

Claude Bochorberg

Cérémonie du Mont Valérien, le 17 décembre 2006



Alors qu'est contesté le bilan de Jacques Chirac, Président de la République, il nous paraît nécessaire de rappeler que le 16 juillet 1995, cinquante trois ans après la rafle du Vélodrome d'Hiver, Jacques Chirac élu quelques semaines auparavant Président de la République, a prononcé un discours qui demeurera dans les annales de l'histoire de notre pays comme l'un des plus importants de la seconde moitié du XXème siècle.

Discours lucide, courageux et douloureux : il s'agissait de rappeler les souffrances des victimes des persécutions raciales et d'établir qui, du côté français, en portait les responsabilités. De 1944 à 1995 les prédécesseurs de Jacques Chirac, du Général de Gaulle à François Mitterrand, désignaient l'Etat Français de Vichy, comme seul responsable. Rompant avec cette analyse de l'Etat Français, parenthèse ou trou noir de l'histoire de France, et du régime d'usurpateurs, Jacques Chirac a dit : « *La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour là, accomplissait l'irréparable* ».

Le Président de la République reconnaissait ainsi publiquement que les crimes de l'Etat Français avaient été perpétrés au nom de la France et qu'il y avait eu simultanément deux France, celle de Vichy et l'autre France qui « *elle n'a jamais été à Vichy : elle n'est plus et depuis longtemps à Paris. Elle est dans les sables libyens, et partout où se battent les Français libres. Elle est à Londres incarnée par le Général de Gaulle* ».

Jacques Chirac a prononcé ce discours historique et en a tiré toutes les conséquences. Aucun autre homme politique depuis 1995 n'a eu le courage ou la lucidité de le suivre et de dire aussi « *la France* » pour Vichy et ses forfaits. Combien de Gaullistes historiques se sont alors vivement opposés à Jacques Chirac rappelant qu'ils eurent à affronter des gouverneurs ou des garnisons de l'Empire qui à leur cri de « de Gaulle c'est la France » répondaient « La France c'est Pétain » et leur tiraient dessus.

Jacques Chirac a pris en considération la réalité historique et politique : la France capitale Vichy, n'a pas été dirigée par un Gauleiter ou par un caporal ou par un chef de parti politique extrémiste, elle a été dirigée par un Maréchal de France, le plus glorieux des 40 millions de Français, par un Amiral de France, François Darlan, et par un homme, Pierre Laval qui fut souvent ministre et par deux fois Premier Ministre de la IIIème République.

Du discours de Jacques Chirac et de sa seule volonté relayée par ses deux Premiers Ministres, celui du centre droit Alain Juppé et celui du centre gauche, Lionel Jospin sont issus la Commission Matteoli et, ses travaux historiques de haute valeur qui ont élucidé la page encore cachée et très complexe des aryanisations, des spoliations et des pillages. Les recommandations de la Commission Matteoli au Gouvernement ont entraîné, d'une part, la création de la CIVS, commission d'indemnisation des victimes des spoliations qui examine toutes les réclamations matérielles, individuelles et familiales ; d'autre part, une pension versée à environ 15.000 orphelins de la déportation juive, mesure étendue depuis à d'autres orphelins, en particulier ceux des déportés de la Résistance et, enfin la création d'une Fondation pour la Mémoire de la Shoah, qui dispose des revenus d'un capital initial de près de 400 millions d'euros pour financer des projets dans les domaines de la pédagogie, de la culture, de la solidarité, des lieux de mémoire, des témoignages et des recherches historiques.

Depuis ce discours du 16 juillet 1995 la France s'est placée au tout premier rang des pays qui se sont réellement confrontés à leur rôle dans la Shoah.

Nous qui avons fait résonner en boucle et par haut parleur le Palais de Justice de Bordeaux du discours du Président de la République, nous savons que sans ce discours le verdict du procès Papon aurait penché en sa faveur.

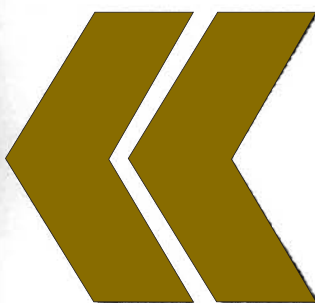
Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance au seul homme d'Etat français qui a eu l'audace de regarder en face les deux France des années 1940-1944, d'y reconnaître la France et de faire assumer par la République la gloire de l'une et la honte de l'autre.

« Au nom de la France, avec respect »

Dans un discours prononcé au Panthéon, jeudi 18 janvier, le président de la République a rendu hommage aux Justes, ces Français qui ont sauvé de la déportation des juifs que le pouvoir de Vichy livrait aux nazis, il y a soixante-cinq ans

Jacques Chirac

Président de la République



Il y a soixante-cinq ans, dans l'Europe presque entièrement asservie, la barbarie nazie décide l'exécution de la solution finale. Une idéologie effroyable fait régner la terreur : une idéologie raciste, fondée sur cette croyance criminelle et folle selon laquelle certains hommes seraient par nature « supérieurs » à d'autres. Et cela, au cœur d'un continent qui se considère comme l'aboutissement de la civilisation...

Innombrables sont celles et ceux que les nazis condamnent à mort a priori, à cause de leur origine, comme les Tsiganes, à cause de leurs convictions religieuses ou politiques, de leurs préférences sexuelles, de leur handicap. Mais c'est contre les juifs que se déchaîne avec le plus de cruauté et de violence systématique la folie nazie. Ce sont eux qui payent le tribut le plus effrayant : six millions d'êtres humains assassinés dans des conditions inexorables. La quasi-disparition des juifs d'Europe. La Shoah.

Comme dans un cauchemar, l'Occident se trouve renvoyé aux temps les plus noirs de la barbarie. A travers la destruction des juifs, c'est au fond toute la civilisation judéo-chrétienne, toute la civilisation européenne, vieille de plusieurs millénaires, qu'Hitler veut abattre : l'invention à Athènes de la démocratie, l'éclosion à Rome d'une civilisation fondée sur le droit, le message humaniste des Lumières au XVIII^e siècle.

En France même, le pays des Lumières et des droits de l'homme, le pays où tant de grands hommes se sont levés pour l'honneur du capitaine Dreyfus, le pays qui a porté Léon Blum à la tête du gouvernement, en France, un sombre lin-céul de résignation, de lâcheté, de compromissions recouvre les couleurs de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Le pouvoir de Vichy se déshonore, édictant de sa propre initiative, dès le 3 octobre 1940, le sinistre « statut des juifs », qui les exclut de presque toutes les fonctions. Les juifs de France sont d'autant plus stupéfaits de cet anti-sémitisme d'Etat que leur pays est celui qui, le premier en Europe, dès 1791, leur a accordé les droits des citoyens. Ils aiment leur patrie avec passion. Ils se sont battus pour elle, comme Marc Bloch et tant d'autres, en 1914 et en 1939 : soudain, devant leurs yeux incrédu-

les, la République abdique, rend les armes à Pétain et à Laval, cède la place à une clique revancharde et haineuse.

Voilà soixante-cinq ans, en France, il y a la honte du premier convoi de déportation, le 27 mars 1942. Il y a l'ordonnance allemande du 7 juin et l'ignominie de l'étoile jaune. Il y a le crime irréparable du Vel d'Hiv', les 16 et 17 juillet. Il y a, du 26 au 28 août, la rafle de milliers de juifs étrangers en zone libre.

**

Mesdames et Messieurs,

Il y a les ténèbres. Mais il y a aussi la lumière. La France affamée, terrorisée, coupée en deux par la ligne de démarcation, est étourdie par l'ampleur de la défaite. Mais très vite, des voix s'élèvent. Dès le 11 novembre 1940, de Gaulle écrit de Libreville au Congrès juif mondial que le statut des juifs n'aura aucune validité dans la France libre. Il fustige la violation, par Vichy, « des principes de liberté et de justice égale, sur lesquels la République française était fondée ». Puis, dans le pire effondrement de notre histoire, alors même que la Wehrmacht

semble encore invincible, des Françaises et des Français en très grand nombre vont montrer que les valeurs de l'humanisme sont enracinées dans leurs âmes. Partout, ils accueillent, cachent, sauvent au péril de leur vie des enfants, des femmes, des hommes, persécutés parce qu'ils sont juifs. Dans ce cauchemar éveillé que les juifs vivent depuis 1940, la France, leur France, à laquelle ils ont cru si intensément, n'a pas disparu. Dans les profondeurs du pays, une lueur d'espoir se fait jour. Elle est fragile, vacillante. Mais elle existe.

Il y a cette secrétaire de mairie qui fournit des papiers à des familles juives, et convainc les habitants du village de partager leurs tickets d'alimentation : le courage d'une seule personne a cristallisé la générosité de tous. Il y a ce couple d'hôteliers qui trouve sur le pas de sa porte un homme échappé d'une rafle, affamé et épuisé : ils l'hébergent pendant deux de ces années terribles. Il y a ce boulanger qui reconnaît un adolescent arrêté et avertit le directeur de son école : prévenu, un officier de gendarmerie, membre de la Résistance, libère le jeune homme. Grâce à cette chaîne humaine de solidarité et de courage, une vie est sauvée. Il y a ce professeur de latin qui, jusqu'au bout, tente de protéger l'élève qu'il a présenté au concours général. Il y a cette concierge qui entend le crissement des freins des camions allemands, fait le tour des occupants juifs de son immeuble pour leur dire de rester silencieux derrière leurs portes closes, et les sauve ainsi de la déportation. Il y a le pasteur Trocmé, qui entraîne avec lui, dans l'accueil de centaines de juifs en fuite, tout un village, tout un plateau de Haute-Loire : Le Chambon-sur-Lignon, dont le nom résonne aujourd'hui dans nos cœurs. Il y a ces sœurs qui abritent, dans leurs couvents, dans leurs pensionnats, des enfants juifs. Il y a ces curés savoyards, devenus par la force des choses passeurs professionnels, qui emmènent les réfugiés

de l'autre côté de la frontière. Il y a ce général commandant une région militaire qui refuse de prêter sa troupe pour surveiller l'embarquement de déportés, ce qui lui vaut une révocation immédiate. Il y a tous ces paysans, que nous a montrés avec tant d'émotion Agnès Varda, qui accueillent, aiment et protègent de si nombreux enfants.

Il y en a tant et tant d'autres, dans toutes les classes sociales, dans toutes les professions, de toutes les convictions. Des milliers de Françaises et de Français, qui sans s'interroger, font le choix du bien. Quel courage, quelle grandeur d'âme il leur a fallu ! Tous connaissent les risques encourus : l'irruption brutale de la Gestapo. L'interrogatoire. La torture. Parfois même, la déportation et la mort.

Certains furent reconnus Justes parmi les nations. D'autres resteront anonymes, soit qu'ils aient laissé leur vie en aidant l'autre, soit que, dans leur modestie, ils n'aient même pas songé à faire valoir leurs actes. Certains sont ici aujourd'hui, ainsi que ceux qu'ils ont sauvés. Je les salue tous, avec un infini respect. En France, grâce à cette solidarité agissante, selon le beau mot de Serge Klarsfeld, les Justes ont contribué à protéger les trois quarts de la population juive d'avant-guerre de la déportation, c'est-à-dire d'une mort presque certaine : sur plus de 75 000 déportés, seuls revinrent quelque 2 500 survivants. Et après quelles souffrances indicibles : vous pouvez en témoigner, chère Simone Veil, vous dont le courage, en toute occasion, est un exemple. La majorité des juifs assassinés ont été livrés aux Allemands par Vichy et par les collaborateurs. Mais la plupart des juifs sauvés le furent par des Français.

.../...

.../...

Aujourd'hui, pour cet homma-
ge de la nation aux Justes de Fran-
ce, reconnus ou anonymes, nous
sommes rassemblés pour évo-
quer notre passé, mais aussi pour
enrichir notre présent et notre
avenir. « *Quiconque sauve une vie
sauve l'univers tout entier* », dit le
Talmud, devise qui orne la
médaille des Justes. Il faut en
comprendre toute la force : en
sauvant une personne, chaque
Juste a en quelque sorte sauvé
l'humanité. Cette mémoire, soyez-
en certains, soyez-en fiers, perdu-
ra de génération en génération.

Par ce geste, vous nous incitez
aussi à interroger notre conscien-
ce. Qu'est-ce qui fait que,
confronté à un choix crucial, quel-
qu'un agit selon son devoir,
c'est-à-dire en considérant
l'autre pour ce qu'il est, une per-
sonne humaine avant tout ? Pour
certains Justes, c'est une ques-
tion de conviction religieuse, et
ceux-là, n'en doutons pas, enten-
dent le message de l'Eglise dans
sa vérité. D'autres, parfois les
mêmes, appartiennent à des
groupes longtemps opprimés,
comme les protestants, ou sont
viscéralement hostiles à la politi-
que de Vichy. Mais, pour tous,
c'est une réaction
venue du plus profond
du cœur, expression la
plus haute de ce que
l'on nomme la charité.

Toutes et tous, ils ont
eu, vous avez eu le coura-
ge de voir et de compren-
dre la détresse avec les
yeux du cœur. Ce coura-
ge anime Monseigneur
Saliège, archevêque de
Toulouse, qui a été pour beau-
coup dans la prise de conscience
des catholiques de France. Infir-
me, reclus dans son palais épisco-
pal, il sait pourtant rendre concrè-
tes, dans son admirable lettre pas-
torale, les souffrances injustifi-
ables endurées par ces êtres coup-
ables du seul crime d'être nés. Ce
courage de voir et de comprendre
avec les yeux du cœur, on le trou-
ve partout : chez ce voisin d'im-
meuble, que l'on connaît à peine
et qui, sans poser de question,
accueille votre famille alors que
la milice frappe aux portes.

Vous, Justes de France, vous
avez transmis à la nation un mes-
sage essentiel, pour aujourd'hui
et pour demain : le refus de l'indif-
férence, de l'aveuglement. L'affir-
mation dans les faits que les
valeurs ne sont pas des principes
désincarnés, mais qu'elles s'impo-
sent quand une situation concrète
se présente et que l'on sait
ouvrir les yeux.

Plus que jamais, nous devons
écouter votre message : le combat
pour la tolérance et la fraternité,
contre l'antisémitisme, les discrimi-
nations, le racisme, tous les
racismes, est un combat toujours
recommencé. Si l'antisémitisme
s'est déchaîné dans les
années 1930 et 1940, c'est faute
d'avoir été condamné avec la fer-
meté nécessaire. C'est parce qu'il
a été en quelque sorte toléré com-
me une opinion parmi d'autres.
Telle est la leçon de ces années
noires : si l'on transige avec l'ex-
trémisme, il faut bien le mesurer,
on lui offre un terreau pour prospé-
rer, et tôt ou tard on en paye le
prix. Face à l'extrémisme, il n'y a
qu'une attitude : le refus, l'intran-
sigeance. Et c'est sans merci qu'il
faut lutter contre le négationnis-
me, crime contre la vérité, perversi-
on absolue de l'âme et de l'es-
prit, forme la plus ignoble, la plus
abjecte de l'antisémitisme.

Mesdames et Messieurs,
Les Justes ont fait le choix de la
fraternité et de la solidarité. Ils
incarnent l'essence même de
l'homme : le libre arbitre. La liber-
té de choisir entre le bien et le
mal, selon sa conscience. A tous,
en ce lieu où elle honore ses
grands hommes, la nation rend
aujourd'hui le témoignage de son
respect et de son estime. Vous
incarnez aussi la France dans ce
qu'elle a de plus universel, dans la
fidélité aux principes qui la consti-
tuent. Grâce à vous, grâce à
d'autres héros à travers les siè-
cles, nous pouvons regarder la
France au fond des yeux, et notre
histoire en face : parfois, on y voit
des moments profondément obs-
curs. Mais on y voit aussi et sur-
tout le meilleur et le plus glorieux.
Notre histoire, il faut la prendre
comme un bloc. Elle est notre héri-
tage, elle est notre identité. C'est à
partir d'elle, et en traçant de nou-
veaux chemins, que nous pou-
vons nous engager tête haute
dans les voies de l'avenir. Oui,
nous pouvons être fiers de notre
histoire ! Oui, nous pouvons être
fiers d'être français !

Ce que nous enseignent aussi
l'effondrement de la République
en juin 1940, l'illusion tragique
du recours à Pétain et le déshon-
neur de Vichy, c'est à quel point
une nation est fragile.
Dans le confort de nos
certitudes d'aujour-
d'hui, beaucoup ont le
sentiment que la Fran-
ce est éternelle, que la
démocratie est naturel-
le, que la solidarité et la
fraternité peuvent se
résumer au système de
sécurité sociale. Dans
une société qui, malgré

ses difficultés, est prospère et sta-
ble, l'idée du bonheur semble
trop souvent se ramener à la satis-
faction de besoins matériels.
Nous devons entendre votre mes-
sage. Une nation, c'est une com-
munauté de femmes et d'hom-
mes solidaires, liés par des
valeurs et un destin communs.
Chacun est dépositaire d'une par-
celle de la communauté nationa-
le, et celle-ci n'existe que si cha-
cun s'en sent pleinement respon-
sable. A un moment où montent
l'individualisme et la tentation
des antagonismes, ce que nous
devons voir, dans le miroir que
nous tend le visage de chaque être
humain, ce n'est pas sa différen-
ce, mais ce qu'il y a d'universel en
lui. A ceux qui s'interrogent sur ce
que c'est d'être français, à ceux
qui s'interrogent sur ce que sont
les valeurs universelles de la Fran-
ce, vous, les Justes, avez apporté
la plus magnifique des réponses,
au moment le plus noir de notre
histoire.

Au nom de la France, au nom
de la nation tout entière, je m'in-
cline aujourd'hui devant vous
avec respect et reconnaissance. ■



Le Monde

20 janvier 2007



Le discours de Jacques Chirac au Panthéon a entraîné la publication d'une nouvelle édition par les FFDJF du recueil de ses discours et messages sur la Shoah. On peut se procurer ce bel ouvrage au prix de 10 euros aux FFDJF.



Plus de 20 ans avant ce magnifique discours, Jacques Chirac, alors Premier Ministre, évoquait pour la première fois au Vélodrome d'Hiver, le 18 juillet 1986, le rôle bienfaisant de la population française en citant Serge Klarsfeld. Ce qu'il fit à nouveau le 16 juillet 1995 dans son discours historique au Vel d'Hiv puis à plusieurs reprises et enfin dans son discours au Panthéon le 18 janvier 2007. On peut ainsi apprécier le travail pédagogique et pionnier de notre président qui s'est opposé avec succès à l'identification de la population française avec l'antisémitisme d'Etat du régime de Vichy.

Allocution
de Jacques CHIRAC

*Premier Ministre
Maire de Paris*

le 18 juillet 1986

À l'emplacement du Vélodrome d'hiver

L'évocation de notre passé ne peut pas être que la commémoration des moments glorieux de notre histoire.

Les heures les plus sombres doivent aussi être rappelées au souvenir des citoyens.

S'il faut que les honneurs soient rendus aux héros, l'hommage de la Nation doit également s'adresser aux victimes.

C'est pourquoi, en dévoilant la plaque apposée sur l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'hiver puis, en inaugurant la place destinée à rappeler le souvenir des martyrs juifs victimes de la rafle des 16 et 17 juillet 1942, j'ai tenu, au nom du peuple de Paris, à rendre un solennel hommage à tous ceux qui ont connu, en ces jours dramatiques, l'arbitraire et la violence qui les ont conduits à la mort.

Paris n'a pas oublié et n'oubliera pas ces journées de honte et de larmes.,.,

Pour ce qui concerne le sort des communautés juives résidant en France, comme l'écrit Serge Klarsfeld « les Juifs de France garderont toujours en mémoire que, si le régime de Vichy a abouti à une faillite morale et s'est déshonoré en contribuant efficacement à la perte d'un quart de la population juive de ce pays, les trois-quarts restants doivent essentiellement leur survie à la sympathie sincère de l'ensemble des Français, ainsi qu'à leur solidarité agissante à partir du moment où ils comprirent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort ».

Allocution
de Jacques CHIRAC

Premier Ministre

le 13 novembre 1987

Au Mémorial de la Déportation
des Juifs de France à Roglit,
en présence d'Itzhak Shamir,
Premier Ministre d'Israël

C'est avec une profonde émotion que je reviens ici, aujourd'hui, dans ce sanctuaire du souvenir, pour saluer la mémoire de ces 80 000 victimes de la barbarie et de la folie des hommes, de ces 80 000 martyrs de la *Shoah* dont les noms sont à jamais gravés dans nos cœurs.

Voici leurs noms, voici leurs visages, témoignage vivant qui nous atteint dans notre mémoire collective. Non, jamais nous n'oublierons les sacrifices de tant d'hommes, de femmes et d'enfants qui sont morts pour la seule raison qu'ils étaient Juifs. Cette forêt de 80 000 arbres qui s'étend à nos pieds témoigne de leur martyr, mais elle affirme aussi que l'homme, par sa vitalité et son courage, finit toujours par l'emporter sur les forces du mal.

C'est le 18 juin que l'association des fils et des filles des déportés juifs de France a choisi pour inaugurer ce mémorial. Une date pour nous chargée de sens, marquée par l'Appel que le général de Gaulle lança à la France pour qu'elle résiste, pour qu'elle combatte et pour qu'elle retrouve son honneur et sa liberté. C'est ce jour-là que les enfants des déportés juifs de France ont choisi pour briser leur silence, pour nous transmettre l'incommunicable. Point n'est besoin de mots, point n'est besoin de paroles. Un regard suffit. Car chacun sait, en France et ailleurs, que sur cette colline qui domine la vallée de Thérébinthe chargée de souvenirs bibliques, un mémorial est là, témoin pour les générations à venir du prix qui a été payé pour qu'elles vivent dans la paix et la liberté.

Au nom de la France, je remercie l'association des fils et des filles des déportés qui a su créer ce haut lieu où chacun peut venir méditer, se recueillir et s'engager au plus profond de soi, afin que jamais ne se reproduise pareille tragédie.

Allocution
de Jacques CHIRAC

Président de la République

le dimanche 16 juillet 1995

Lors des cérémonies commémorant
la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.

Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et de ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte.

Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondé par des Français, par l'État français.

La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.

Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir.

Message
de Jacques CHIRAC

Président de la République

Lu à Guéret le 29 mai 1996

Aux participants de la rencontre
des anciens enfants de l'O.S.E. dans la Creuse

« À quel autre moment de l'histoire les bagnes se sont-ils refermés sur plus d'innocents ? À quelle autre époque les enfants furent-ils arrachés à leur mère, entassés dans les wagons à bestiaux tels que je les ai vus par un sombre matin, à la gare d'Austerlitz ? »

Ce cri de François Mauriac stigmatise l'horreur brute, celle de ces moments où l'inconcevable, l'inqualifiable, l'irréparable a été accompli : la patrie des Droits de l'Homme livrant à l'occupant ceux qu'elle aurait dû le plus protéger.

Presque aucun enfant ne reviendra de ce voyage en enfer. Très peu d'adultes survivront. 76 000 déportés juifs arrêtés à Paris ou en province disparaîtront.

Notre devoir est de ne pas oublier.

Notre conscience nous l'interdit.

La Creuse s'honore d'avoir compté parmi les siens quelques-uns de ces Français, des « Justes parmi les nations » qui, parce qu'ils refusaient d'être les témoins passifs ou les complices de l'inacceptable, parce que leur conscience leur commandait, au nom de la simple humanité et au mépris des plus hauts risques, d'aider les malheureux persécutés, ont sauvé, écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France.

C'est cette France-là, fidèle à elle-même, que n'ont pas oubliée ces enfants soustraits il y a un demi-siècle à la traque impitoyable de l'occupant et de la Milice. C'est pour la retrouver que certains d'entre vous sont venus aujourd'hui du bout du monde dans ces villages de la Creuse revoir les familles qui, pour vous, ont incarné alors le visage de la fraternité et de l'espoir.

La France rend hommage à ses Justes

RECONNAISSANCE ET RECUEILLEMENT ■ Jacques Chirac a rendu au nom de la nation un hommage solennel aux Justes de France, jeudi 18 janvier au Panthéon. Une cérémonie historique parfaitement agencée mais dont la charge émotionnelle était réelle.

Le Président de la République, sur proposition de Simone Veil, ancienne présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, avait donc décidé de rendre hommage au nom de la Nation aux Justes de France qui ont contribué à sauver pendant la Deuxième Guerre mondiale plus de trente mille Juifs. Pour des raisons de sécurité évidentes, le quartier était interdit à la circulation depuis le milieu de l'après-midi et depuis une semaine le Panthéon était fermé aux visiteurs pour permettre l'organisation de l'événement.

Dans la nef, des tribunes avaient été préparées de part et d'autres du chœur pour accueillir les nombreux invités présents. Parmi eux, le Premier ministre

Dominique de Villepin, nombre de membres du gouvernement tels que Nicolas Sarkozy, Michèle Alliot-Marie, Hamlaoui Mékachera, Jean-François Copé, Jean-Pierre Raffarin, Nicole Guedj, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale et bien d'autres hommes politiques de droite comme de gauche (Lionel Jospin, Laurent Fabius, etc). Sans oublier, le président du Comité français pour Yad Vashem, le Docteur Richard Prasquier, l'ambassadeur d'Israël en France Daniel Shek et l'ambassadeur délégué permanent auprès de l'UNESCO, David Kornbluth, le Grand Rabbin de France Joseph Sitruk, les présidents des Consistoires Central et de Paris Jean Kahn et Joël Mergui, Serge Klarsfeld, président de l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France ainsi que de nombreux responsables d'associations liées à la mémoire de la Shoah. Chacun a pu ressentir l'impression de

vivre un moment historique. Après l'arrivée de Jacques Chirac, Simone Veil, très solennelle, a ouvert la cérémonie en prononçant quelques mots, destinés notamment à la soixantaine de Justes parmi les Nations présents. « Il y a eu la France de Vichy, responsable de la déportation de 76.000 juifs de France dont 11.000 enfants. [...] Dans aucun autre pays, il n'y a eu un élan comparable à celui de la France » a rappelé l'inspiratrice de l'hommage. Et de remercier le Président de la République d'avoir reconnu la responsabilité de l'Etat français dans les persécutions subies par les Juifs en 1995 puis de « marquer de manière indélébile » la mémoire des Justes « qui donnent des raisons d'espérer ».

Devant elle, au centre de la nef, des centaines de photographies de Justes avaient été placées par Agnès Varda, formant un cercle souvent projeté sur

Sandrine Szwarc

les grands écrans dressés aux quatre coins du Panthéon pour l'occasion. L'artiste expliquait ainsi sa mise en scène : « C'est à la croisée centrale, là où d'habitude se balance doucement le pendule de Foucault, que l'on verra les visages posés à même le sol ou dressés par deux comme des livres ouverts. On lit le nom de chacun d'eux. J'ai mêlé d'autres visages aux leurs, ceux, simples et déterminés, de figurants ayant tourné dans mon évocation. Ils représentent ici, sans que leur nom apparaisse, les milliers d'anonymes des années quarante dont on n'a pas d'images et qui sont des Justes inconnus ».

« Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'Occupation, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre. »

Sur ces quatre écrans, fut ensuite projeté le film réalisé par Agnès Varda pour l'occasion. Sur deux d'entre eux, en noir et blanc, une évocation rapide de l'Occupation, des persécutions subies par les Juifs et de l'action des Justes est présentée. Sur les deux autres écrans, en couleurs cette fois, des scènes répondaient aux autres, figées ou non, accompagnées de chants en yiddish. L'impression de sensations fragmentées à l'issue de la projection en fit un exercice réussi.

Et puis vint ensuite le point d'orgue de la cérémonie : l'allocution du Chef de l'Etat. Jacques Chirac prononça un grand discours contenant l'essentiel de ce que pouvaient attendre les Juifs de France concernant la reconnaissance de la Shoah (voir article ci-contre).

Dans le froid de la nef, la commémoration s'est poursuivie avec l'interprétation d'une cantate a cappella par les trente-quatre chanteurs du Chœur de chambre Accentus sous la conduite de Laurence Equilbey. « Figure humaine », ce chant de résistance fut composé en 1943 par Francis Poulenc sur des textes de Paul Eluard.

Et puis, toujours accompagnés par la chorale, Simone Veil et Jacques Chirac se sont levés pour

Un jour mémorable...

Il est des moments de grâce, des instants de lumière que l'on ne saurait oublier tant ils réchauffent le cœur et résonnent à la façon d'un midrash de l'Histoire, ainsi que le définit Yossef Hayim Yerushalmi, à propos de l'espoir juif (dans « Mémoire et Histoire », publié chez Denoel) en précisant que « le midrash s'avère être un rempart que l'on peut dresser contre la terreur de l'Histoire ».

Le 18 janvier 2007, dans la majestueuse nef du Panthéon, nous avons bel et bien été les témoins

d'un midrash de l'Histoire au cours duquel l'on a vu et entendu le Président de la République rendre un solennel hommage au nom de la France aux Justes qui sauvèrent les familles juives au péril de leur vie, s'incliner au nom de la France sur le sort tragique des Déportés Juifs de France, dénoncer la France de Vichy et son infâme Statut des Juifs, faire entendre une sonorité juive en ce haut lieu de la Nation en citant le Talmud et enfin, rendre hommage à Serge Klarsfeld, en faisant état de son

œuvre de mémoire.

Ces instants de justice, de dignité et de fraternité que l'on doit à l'initiative de Simone Veil, présidente de la Fondation Mémoire de la Shoah dont les paroles touchèrent l'assistance, marquent une étape dans l'Histoire de la République et insufflent un regain d'espérance alors que s'en vont peu à peu les derniers témoins de la Shoah et leurs sauveurs, les Justes, dont la reconnaissance par le Yad Vashem à Jérusalem a été initiée en 1953. ■

Claude Bochurberg

aller découvrir l'inscription gravée à même le mur de la crypte. Ils étaient précédés de quatre enfants. Aux côtés de la sépulture des grands hommes de la nation comme Zola, Schœlcher, Jaurès, Jean Moulin, Cassin ou Malraux, le texte suivant honorerait les Justes figurera à tout jamais :

« Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'Occupation, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre ; Nommés « Justes parmi les Nations » ou restés anonymes, des femmes et des hommes, de toutes origines et de toutes conditions, ont sauvé des Juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ». Après s'être recueillis quelques instants devant l'inscription, Simone Veil et Jacques Chirac ont regagné le centre de la nef pour saluer les personnalités présentes avant de se retirer devant un public satisfait d'avoir vécu ce grand moment. ■



«On a été efficaces parce que l'on était heureux.»

Un documentaire de France 2 évoque son remarquable engagement

SERGE KLARSFELD

«Mes trente-trois ans de lutte contre les criminels nazis»

Avec son épouse Beate, 67 ans, elle-même fille d'un soldat de la Wehrmacht, Serge Klarsfeld, 71 ans, fils de déporté juif, a traqué les criminels nazis partout dans le monde. Un long combat, mené non sans risques, pour la mémoire des six millions de victimes de la Shoah.

LUNDI DOCUMENTAIRE

france 2 20.50

La Traque des nazis

TELE STAR : Le procès de Klaus Barbie a eu lieu grâce à vous, Papon ou encore Touvier. Comment est né votre combat pour la traque des nazis et de leurs complices ?

SERGE KLARSFELD : Si je n'avais pas rencontré Beate en 1960 et si elle ne m'avait pas rencontré, ce combat n'aurait jamais existé. Nos capacités ont été renforcées par le fait que l'on soit ensemble. Le renvoi de Beate de son poste à l'Office franco-allemand pour la jeunesse, après avoir dit qu'un Allemand était un ancien nazi, a été le déclencheur de nos campagnes.

Votre première opération médiatique a été la gifle que Beate a donnée en 1968 en plein congrès au chancelier ouest-allemand Kiesinger, un ancien collaborateur de Goebbels... En effet. Notre technique était

d'aller sur le terrain. De travailler sur l'identité et le parcours des responsables nazis. D'aller fouiller dans les archives, les annuaires comme on l'a fait pour débusquer Brunner ou Lischka, des chefs de la Gestapo. Beate est allée en Syrie, au Paraguay, au Brésil, en Bolivie où elle a démasqué Klaus Barbie (il s'était rebaptisé Klaus Altmann, ndr). Des victoires qui ont failli vous coûter la vie...

En 1972, nous avons reçu un colis piégé provenant d'un certain Samuel Segal du sud de la France, une fausse identité, surtout quand on s'aperçoit que les initiales forment le terme SS. Quelques années plus tard, une bombe a soufflé notre voiture, fort heureusement la nuit. Pendant un an, nous avons des agents en bas de chez nous.

Aujourd'hui, continuez-vous vos recherches ?

Nous y avons mis un point final dans la mesure où tous les criminels nazis d'envergure ont été arrêtés ou sont décédés. En 2001, nous avons cessé notre action après le procès par contumace



Barbie (ici en 1948) a dirigé la Gestapo de Lyon.



En 1974, manifestation devant l'ambassade d'Allemagne à Paris. Beate et Serge ont été condamnés à deux mois de prison pour la tentative d'enlèvement de l'ex-SS Kurt Lischka.

d'Alois Brunner, alors réfugié en Syrie. Aujourd'hui, je poursuis le travail de mémoire par le biais de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France. C'est important que les jeunes générations n'oublient jamais. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LINDA BOURAS

Ces criminels nazis traqués et jugés

- **Lischka, Hagen, Heinrichsohn :** après une tentative d'enlèvement ratée par les Klarsfeld, Kurt Lischka, haut responsable nazi, ainsi que ses acolytes Ernst Heinrichsohn et Herbert Hagen ont été jugés pour crime contre l'humanité en 1979 et condamnés à des peines allant de six à douze ans de prison.
- **Adolf Eichmann :** capturé en 1960 en Argentine par des agents secrets israéliens, ce responsable du transport des Juifs vers les camps a été condamné à mort et pendu en 1962.
- **Klaus Barbie :** en 1971, Beate Klarsfeld retrouve en Bolivie la trace du chef de la Gestapo de Lyon, le tortionnaire de Jean Moulin et l'organisateur de la déportation des enfants d'Izieu. Le 4 juillet 1987, il a été condamné à la prison à perpétuité. Il est décédé en 1991.

Des images chocs

Un an de visionnage d'images d'archives et quatre mois de montage auront été nécessaires à Daniel Costelle et Isabelle Clarke pour réaliser le documentaire La Traque des nazis. «Nous avons trouvé des images qui n'avaient jamais été montrées. Pendant des décennies, des archives ont été interdites d'accès, censurées», explique Daniel Costelle. Au début du documentaire, les images qui défilent sont parfois d'une violence insoutenable. «Nous n'avons pas le désir de choquer, mais il fallait apporter des preuves supplémentaires des abominations nazies. Il nous était impossible de montrer les bourreaux sans montrer leurs crimes», justifie France 2.



La banque de données des victimes et des survivants de la Shoah

Yad Vashem fait un travail tout à fait extraordinaire, dans des conditions telles que les générations futures auront une conscience. C'est très important pour les familles, c'est très important pour les Historiens. Je dirais aussi que c'est tout à fait essentiel pour combattre ceux qui sont tentés de mettre en doute la réalité de la Shoah, son importance, le nombre de gens qui ont été tués. A partir du moment où ils sont identifiés de façon aussi précise, avec des photos, des indications de ce genre, le mensonge est évidemment impossible... » Simone Veil



Madame Simone Veil, entourée de son fils Pierre-François et de ses petits enfants, effectue des recherches dans la banque de données de Yad Vashem.

Je n'oublie pas en effet vos encouragements et votre soutien lorsqu'en 1997 j'ai voulu reprendre à Paris la tradition de cette cérémonie telle qu'elle s'est faite en Tunisie du 9 décembre 1943 jusqu'en 1962. Aujourd'hui elle est devenue incontournable pour les survivants de cette époque douloureuse qui étaient nombreux dans l'assistance et pour certains de leurs descendants. Pour la première fois nous avons pu y faire participer des jeunes et c'est particulièrement important. J'avais à l'époque rencontré bien des scepticismes et sans votre appui amical et ferme j'aurais renoncé. Aujourd'hui pendant que nous étions au Mémorial une cérémonie similaire se déroulait à Yad Vashem et encore une à Marseille. Nous essayons d'être dignes du combat de mémoire que vous avez entrepris avec Beate depuis tant d'années et dont effets inscrits dans la durée transcendent les frontières.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président et Cher ami, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et bien fidèles.

Claude Nataf

Cérémonie des Juifs de Tunisie

Pour le 64e anniversaire de la rafle des Juifs de Tunis, une cérémonie s'est tenue à Yad Vashem, dans la Crypte du Souvenir, Dimanche 10 décembre. Monsieur Shimon Hadad, 94 ans, qui avait été interné dans le camp de travail El Ariana, a réanimé la flamme éternelle avec Monsieur le Député David Tal. Monsieur Freddy Zana, 90 ans, ancien interné du camp de Sfax, a déposé une gerbe. A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, 90.000 Juifs vivaient en Tunisie. La plupart d'entre-eux résidaient dans la capitale : Tunis. Fin 1940, la Tunisie qui était un protectorat français, applique le Statut des Juifs, version vichyssoise des lois raciales des nazis. Le 9 novembre 1942, les Allemands envahissent la Tunisie pour contrecarrer le débarquement allié en Afrique du Nord. Près de cinq mille Juifs sont envoyés aux travaux forcés dans trente deux camps éparpillés dans le pays. Plusieurs dizaines d'entre eux sont victimes de maladies, d'épuisement ou d'exécutions sommaires. En mai 1943, les Allemands sont chassés de Tunisie, juste avant qu'ils aient pu mettre en application leur plan d'anéantissement de tous les Juifs de Tunisie.



Les «Survivants» de la Shoah : La Banque de données des victimes de la Shoah (consultable sur Internet sur www.yadvashem.org) donne un nom, une identité et une histoire aux victimes et permet de mesurer l'ampleur de cet événement. Cette source d'informations indispensable à la connaissance de l'histoire de la Shoah et à la lutte contre le négationnisme, rassemble déjà plus de trois millions de noms et atteindra probablement plus de cinq millions de noms lorsque l'ensemble des archives de Yad Vashem seront numérisées. Pour compléter ce remarquable instrument qui sera dans l'avenir le fer de lance de la transmission de la mémoire de la Shoah pour les générations futures, Yad Vashem constitue à présent une banque de données parallèle : «le registre des Survivants de la Shoah» (tous ceux qui ont vécu sous l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale et qui ont échappé à la mort).

D'une génération à l'autre : Ce travail de collecte doit être mené justement par ceux qui forment la génération montante ; ce sont les petits enfants des rescapés qui peuvent obtenir de leurs grands-parents le témoignage de leur expérience pendant la Shoah et qui peuvent, grâce aux moyens modernes (informatique, scanners, Internet, etc.), partout dans le monde, transmettre à Yad Vashem toujours plus d'informations pour enrichir l'histoire de la Shoah du point de vue des victimes, véritable caléidoscope d'histoires personnelles qui, mises bout à bout, reconstituent l'histoire de la Shoah dans toute sa diversité humaine.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES JUIFS DE TUNISIE (S.H.J.T.)

45 rue La Bruyère 75009 Paris
(Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901)

Maître Serge KLARSFELD

Président

des Fils et Filles des Déportés Juifs de France



Le 26 février nous nous sommes rendus à Lyon pour la présentation du Téléfilm de 3 heures consacré à la Dame d'Izieu. C'est Véronique Genest, la « commissaire » qui incarne Sabine Zlatin ; Véronique qui a défilé avec les FFDJF lors de la manifestation de la République à la Bastille après le meurtre d'Ilan Halimi.

Malgré quelques dérives par rapport à la vérité historique nous avons soutenu le film parce qu'il présente enfin avec justesse et émotion les enfants d'Izieu. Ces enfants dont le souvenir nous a soutenus, Beate et moi, de 1971 à 1983 quand il a fallu obtenir le retour forcé de Barbie et de 1983 à 1987 quand il a fallu préparer le procès de Lyon.



Ecoute, Mémoire et Histoire

"Pause Café"

Programme

Mars - Avril 2007

La **Pause Café** fait partie du service « Ecoute, Mémoire et Histoire » dédié aux survivants de la Shoah et leurs familles.

La **Pause Café** vous accueille les :

- lundi de 14h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 14h à 18h

Vous êtes invité(e) à participer à nos activités ou simplement à partager une tasse de café. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Claudia Elisovich:

- au siège de l'OSE: 01.53.38.20.20
- à la **Pause Café** : 01.44.59.35.62

A l'occasion des fêtes de Pessah la « **Pause Café** » sera fermée du 2 au 10 avril inclus.
Toute l'équipe vous souhaite Hag Sameah ! A Gut Yontef !

Pause Café
19, rue du Pont aux Choux
75003 Paris - Code : 2836B
emh@ose-france.org



Avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Art et Créativité : Atelier de peinture animé par Sylvia Muller. Un espace où exprimer ses émotions sans qu'aucun savoir pictural ne soit nécessaire.

- Lundi 12 mars à 14h30
- Lundi 26 mars à 14h30
- Lundi 16 avril à 14h30

« Speak Easy » en Anglais ! : Une façon conviviale de se familiariser avec cette langue, en compagnie de Jacques Litvine :

- Lundi 19 mars à 14h
- Lundi 23 avril à 14h
- Lundi 30 avril à 14h

Houg l'Ivrit : Club de conversation pour ceux qui souhaitent pratiquer l'hébreu.

- Lundi 5 mars à 16h
- Lundi 19 mars à 16h
- Lundi 23 avril à 16h
- Lundi 30 avril à 16h

Informatique : Atelier pour apprendre à maîtriser l'ordinateur. Pour les inscrits :

- Groupe des débutants : tous les mercredis à 14h
- Groupe des avancés : tous les mercredis à 15h

On en parle ! : Balade dans les sujets qui nous relient à la communauté juive en compagnie d'Annette Schustermann.

- Mercredi 28 mars à 16h : « Le soir de Pessah nous sortons d'Egypte par toutes les routes du monde ».
- Mercredi 18 avril à 16h : « Rosa, Golda, Cécilia : le goût du pouvoir au féminin ».

Bridge : Venez prendre un cours avec Céline Pérez et apprendre ce jeu passionnant.

- Jeudi 1^{er} mars à 15h
- Jeudi 15 mars à 15h
- Jeudi 12 avril à 15h
- Jeudi 26 avril à 15h

Jeux de société et club d'échecs : Venez vous amuser en jouant avec nous aux échecs, au bridge, au scrabble, au rummy, aux dames ou encore à la belote !

- Tous les jeudis à partir de 14h.

Mémoire

Victor Zigelman, un mentsch qui restera dans nos cœurs



Après avoir mené un farouche combat contre une maladie cruelle, Victor Zigelman s'est éteint à son domicile le 10 janvier dernier, dans les bras de sa femme Léa. Ses obsèques se sont déroulées le 12 janvier au cimetière du Père Lachaise, en présence des siens et de ses plus proches amis, selon le vœu même de Victor, « ce mentsch », dont l'action de Résistance durant l'occupation fut aussi remarquable que l'étaient son humour et son humilité.

Victor naît à Paris en 1926 dans une famille juive polonaise, qui avait gagné la France dans les années 20. Le père, Isidore Zigelman, militant de gauche, est arrêté par des policiers français, lors des rafles de 1941. Déporté par le premier convoi, le 27 mars 1942, il sera assassiné plus tard à Auschwitz. L'appartement est mis sous scellés. Les temps sont plus que difficiles à vivre pour la mère et Jacqueline, la sœur de

Victor, lequel, bien que très jeune, mais fort d'une conscience politique certaine, ne tarde pas à plonger dans la clandestinité et à entrer en relation avec les jeunes du MOI, puis à se mettre à la disposition d'Henri Krasucki, pour participer à des collectes de fonds, des fabrications d'affiches et des lancés de tracts quasi-quotidiens à la sortie des cinémas, des métros, et sur les marchés.

En juillet-août 1941, son action s'intensifie puisqu'il participe à des manifestations, des incendies de poteaux indicateurs allemands, à la création du premier stencil du journal : « En Avant » et recrute des camarades au courage exceptionnel tels que son ami d'enfance Henri-Moničk Tuchklaper dit « le plombier » et Jacques et Raymond Kojitsky, avec lesquels Victor entrera dans la lutte armée dès 1942 en rejoignant les FTP-MOI. Responsable de l'organisation en 1943 pour les 3ème 4ème et

10ème arrondissements, Victor recrute également les valeureux Wajsbrod et Fingersweig, de « L'affiche rouge » qui tombèrent au Mont Valérien aux côtés de Manouchian et de Marcel Rayman. Les vagues d'arrestations forcent alors Victor à se cacher et à espacer les contacts. Puis la lutte reprend de plus belle en 1944. Léon Tsevery, compagnon de Victor dès cette époque en témoigne : « En Août 1944, nous avons participé à l'insurrection parisienne, et à diverses actions avec la compagnie juive Marcel Rayman, composée de 160 jeunes juifs, encadrés par d'anciens FTP-MOI.

Le 15 septembre 1944, nous nous sommes avec Victor engagés volontaires dans l'Armée française, et nous sommes restés ensemble jusqu'à ma mutation sur ma demande à la 2ème DB Leclerc, Victor ayant demandé, lui, à être muté dans les paras, mais sa demande resta sans suite.

Il fut démobilisé du 42ème RI en 1945... Nous sommes toujours restés en relation, avec la même volonté de faire connaître le rôle réel mené par les juifs dans la Résistance, sous toutes ses formes. Victor était doué d'une extraordinaire mémoire, et a participé avec le comité de soutien du film de Mosco : « Les terroristes à la retraite » à la diffusion de ce film à la TV et au cinéma. Il a été un témoin actif incontournable, une source précieuse concernant le rôle des juifs durant cette période. Lors du premier voyage organisé par Serge Klarsfeld et les FFDJF à Auschwitz, Victor me confia sa sœur Jacqueline en disant : « Tu veilleras sur elle comme ta propre sœur, car je n'ai pas le cœur d'y aller... » Après

la guerre, Victor exerça différents métiers, jusqu'à ce qu'il intègre le journal : *France-Soir* où il restera jusqu'à sa retraite en 1984. Puis en 1986, avec ses amis Laurent Goldberg, Gérard et Hélène Frydman, Frida Wattenberg, Henri Badower, Etienne Raczy-mov et Michel Senior, il fonda « La Mémoire Juive de Paris » qui, après une première exposition retentissante en 1991, se prolongera par une première édition de « Images de la Mémoire Juive » chez Liana Levi, laquelle sera suivie, le succès aidant, d'une réédition en 2000. Parallèlement à ce travail auprès de la MJP, Victor devait entreprendre des recherches pour le compte du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, afin de retrouver les traces des locataires juifs et non juifs déportés, qui vivaient ou travaillaient dans l'Hôtel de Saint-Aignan durant l'occupation.

Victor, pour tout ce qu'il fut : un mentsch élégant, chaleureux, dévoué, courageux en diable restera dans nos cœurs. Chaque rencontre avec Victor était une fête. Que ce soit dans les entretiens à la radio ou dans les différentes tables rondes que j'ai pu animer sur le thème de la Résistance des Juifs, Victor inspirait une sympathie immédiate, tant il faisait montre d'humanité. Ainsi que le déclara Isabelle Pleskoff le jour de ses obsèques : « Son âme de mentsch flotte dans nos cœurs, il est là, d'une autre manière aujourd'hui, présent à travers cette affection si profonde que nous lui portons et cette grande peine que nous ressentons... » ■

Claude Bochurberg

L'Ami, Victor Zigelman, s'en est allé...

Victor Zigelman, fils d'immigrés juifs polonais, enfant de la Commune, jeune résistant, juif pourchassé et fils de déporté, nous a quittés le 10 janvier dernier. Victor, c'était avant tout une mémoire vivante de tous ces fondements de sa personnalité. Ayant vécu toutes ces situations de l'intérieur, il était à ce titre un témoin exceptionnel, tant du monde juif ouvrier des années d'avant guerre, que de celui du temps de la Shoah et des jeunes juifs « qui ne sont pas allés à l'abattoir comme des moutons ».

Il avait tout juste quatorze ans en 1940 quand la guerre fut déclarée et participa dès lors à des manifestations et actions de résistance. Emprunt d'une conscience politique comme beaucoup de jeunes juifs de cette génération et de ce milieu, il avait rejoint dès 1941 les jeunes communistes juifs du XX^e arrondissement de Paris. Dès lors, avec ses amis, il participa à nombre d'actions courageuses.

C'est au cours d'une manifestation contre l'Occupant à la Porte Saint-Denis, le 13 août 1941, que deux de ses compagnons : Samuel Tyszelman et Henri Gautherot ont été arrêtés... et fusillés quelques jours plus tard, le 19 août... En riposte, dès le 21 août, Pierre Georges (alias le Colonel Fabien) a "inauguré" la lutte armée des FTP en abattant un officier allemand au métro Barbès. Ce qui lui a fait dire, après son acte : « *Titi est vengé !* » (Il s'agissait de Samuel Tyszelman).

Dans le même temps, le 20 août 1941, ce fut l'arrestation du père de Victor lors de la « rafle du onzième ». Parqué au Gymnase Japy, puis emmené à Drancy, Isidore Zigelman et ses compagnons firent en quelque sorte « l'ouverture du camp de Drancy » dans des conditions épouvantables, et dont Victor a raconté : « *C'est en recevant le premier paquet de linge sale de mon père, que ma mère a réalisé ce qui se passait là-bas. Mon père, homme plutôt rond, avait déplacé le bouton de son caleçon de plus de quinze centimètres...* » Après avoir essuyé les plâtres de Drancy, le père de Victor fera partie, le 27 mars 1942, du premier convoi pour Auschwitz...

Tous ces événements dramatiques, coup sur coup, ont renforcé l'engagement des jeunes juifs. Et ainsi, à l'âge de 15 ans, Victor, entré dans la clandestinité, était un résistant engagé dans le réseau « Solidarité » (réservoir de jeunes militants des FTP-MOI), où il a participé à de nombreuses actions, desquelles il a dit : « *La chance n'était que quotidienne, on vivait à brève échéance* ».

Dans cette mouvance, il a perdu de nombreux camarades qui se sont fait arrêter, notamment ses deux meilleurs copains « *comme les doigts de la main* » de la Commune : Marcel Cytryn (dont le père avait aussi été victime de la « rafle du onzième »), a été l'un des tout premiers arrêtés lors d'un lancer de tracts au métro Bagnole en 1941. Après la prison et le camp de Pithiviers il a été déporté sans retour. Puis, Henri Tuchklaper dit le « plombier » (son nom dans la Résistance) qui avait rejoint les FTP-MOI après l'arrestation de sa mère et de sa petite sœur en juillet 1942. Il avait participé à de nombreuses opérations avant d'être arrêté après une longue filature... Henri a été fusillé le 1^{er} octobre 1943 au Mont Valérien avec André Engros, qui allait sur ses 17 ans et dont les 2 frères aînés avaient aussi été fusillés : Marcel, 25 ans, en mai 1942 et Lucien, 21 ans, en août 1942...

En août 1944, après l'arrivée de la 2^{ème} DB du général Leclerc qu'il a accueillie, et après avoir pris part à la Libération de Paris, Victor, pour contribuer à la Victoire, s'est encore engagé dans la Compagnie Rajman, composée pour l'essentiel de jeunes juifs ayant échappé à la déportation... Mais, « *au lieu des rêves de victoire conquise les armes à la main... au lieu de combattre, monter au front, en découdre avec les nazis* » comme il le souhaitait, Victor s'est « *retrouvé coincé en caserne, à attendre que l'Europe se libère sans lui* ». A sa démobilisation, fin 1945, il était sans bagages...

Malgré ses blessures intimes et sa sensibilité, il est parvenu à se forger une personnalité attachante, d'une grande culture, qu'il n'a cessé d'enrichir tout au long de sa vie et durant la vingtaine

d'années passée à *France Soir*, dans la prestigieuse équipe de Pierre Lazareff.

Comme pour la plupart des jeunes juifs qui ont vécu de plein fouet la Shoah et les désillusions d'après-guerre, il lui a fallu longtemps avant d'entamer l'indispensable travail de deuil et de mémoire de ces temps maudits. Ce que Victor a su faire de façon indélébile. Notamment, à travers la remarquable exposition photographique dont il a été le principal architecte, avec Laurent Goldberg qui en a été l'initiateur : « 1880 – 1948 — L'IMMIGRATION JUIVE ET SON INTEGRATION DANS LA NATION ». Initiée par l'Association « Mémoire Juive de Paris » à la Mairie du IV^e en 1991, cette exposition, après avoir circulé dans plusieurs mairies et à travers la France et qui a rassemblé un très nombreux public, a donné naissance à un superbe livre-album : *Images de la mémoire juive*, édité par les Editions Liana Levi en 1994.

A l'aide de témoignages, d'entretiens recueillis auprès d'anciens de la MOI pour les historiens, de recherches pour des institutions, Victor Zigelman a également contribué à faire connaître le monde juif immigré de Paris d'avant-guerre et celui des jeunes juifs au sein de la Résistance. Il a aussi participé aux travaux de recherches et d'identification conduits par Serge Klarsfeld et Léon Tsevery des fusillés du Mont Valérien (parmi lesquels une proportion plus que significative de 17 % de Juifs alors que leur nombre en France par rapport à la population totale ne représentait qu'une proportion de 0,8 %). De même, il a soutenu le travail de mise en place d'étoiles de David à la place des Croix sur les tombes des fusillés juifs identifiés au Carré des fusillés à Ivry. Egalement, il a participé, au sein du Comité de soutien du film de Mosco, au difficile combat mené (contre le PC qui s'y opposait), pour la programmation à la télévision française *Des "terroristes" à la retraite*, dans lequel ont témoigné de valeureux survivants des FTP-MOI.

C'était un homme intègre, réservé et fidèle. Un artiste aussi. Ainsi, afin de conserver la trace d'Henri Tuchklaper dont il ne subsistait aucune photo, Victor a reconstitué de mémoire le portrait de son ami d'enfance, qui désormais figure dans *Le Mémorial des enfants juifs* et parmi *Les fusillés du Mont-Valérien*. Il aurait aimé qu'une plaque soit apposée sur l'immeuble où demeurait la famille Tuchklaper, au 152 rue du Chemin-Vert dans le 11^{ème}, à la mémoire d'Henri. Souhaitons que ce vœu de Victor soit un jour exaucé.

Le 18 janvier dernier, jour de l'Hommage aux Justes au Panthéon (je venais d'apprendre le « départ » de Victor), j'ai entendu par hasard, après la cérémonie, la rediffusion en différé d'une émission de *France Culture* datant de 2004 : « La France des Justes ». Parmi d'autres intervenants, Victor témoignait. Voici un extrait de ce qu'il disait, tel un conteur, comme s'il était encore parmi nous : « *Après la Rafle du Vél' d'Hiv'... ma mère est restée à Paris avec ma petite sœur... Mais on avait toujours la crainte d'une rafle. Une voisine... Lucie, qui travaillait dans un journal : Le Nouveau Temps, un journal collabo, était la secrétaire d'un nommé Jean Hellmann qui était régisseur de la publicité du journal. Il était également le propriétaire du cinéma « Le Rex ». Elle lui a dit : « J'ai trouvé une nourrice pour une petite fille juive de 3 ans qu'on doit cacher, mais la mère n'a pas les moyens de payer la nourrice. Est-ce que vous seriez d'accord pour payer la pension ? » Il a dit oui ! Et ma petite sœur a été cachée en Normandie... Et il a payé la pension...* »

Victor a conclu son témoignage en disant avec émotion, sans pour autant se départir de son humour particulier : « *A la Libération il a fallu bâtir une vie en partant de pas grand-chose. Mais enfin, partir de rien pour arriver à pas grand-chose, c'était déjà un progrès !* »

Il nous reste son empreinte. Ce qui n'est pas rien ! Ce qui est beaucoup ! Nous n'oublierons pas l'ami Victor. Il est dans nos cœurs.

A son épouse Léa et à tous ses amis de « Mémoire Juive de Paris », nous adressons nos condoléances amicales.

Annette Zaidman – Janvier 2007



CAMP DES MILLES : l'Etat boucle le financement

la Marseillaise

JEUDI 1^{er} FÉVRIER 2007 - 0,85 € - N° 18810 - www.lamarseillaise.fr

Nos amis Denise Toros-Marter, présidente de l'Amicale de Marseille des Déportés d'Auschwitz, Alain Chouraqui, valeureux responsable n° 1 du projet des Milles et Serge Klarsfeld.

AMÉNAGEMENT / Le projet concrétisé grâce à une rallonge budgétaire

Le camp des Milles va être enfin réhabilité en Mémorial

Par Carole Barletta
cbarletta@laprovence-presse.fr

Avec Drancy, les tuileries des Milles représentent le seul camp d'internement ayant subsisté parmi 200 autres en France. Le projet d'en faire un mémorial - serpent de mer depuis des années - se concrétise enfin, l'État ayant annoncé hier par la voix du sous-préfet une rallonge budgétaire de 600 000 € alloués par le ministère de la Culture, en sus des exonérations de TVA.

"Wagon du souvenir"

Le camp des Milles où furent internées 10 000 personnes fut un sujet tabou jusqu'au jour où la fabrique couleur ocre, derrière laquelle Lafarge tire encore de l'argile, se réinvitait dans l'histoire: "En 1983, l'ancien réfectoire des gardiens garni des peintures des internés risquait d'être rasé, se souvient Alain Chouraqui, du comité de coordination. Nous avons obtenu l'arrêté ministériel d'inscription à l'inventaire des monuments historiques alors que les bulldozers étaient prêts à intervenir".

Conseil représentatif des Institutions juives de France, mairie d'Aix, associations d'anciens internés et dépor-



► Serge Klarsfeld, membre de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, a milité pour l'aboutissement du projet.

PHOTO JEAN-ERIC

tés, historiens s'emparent alors du dossier, le Comité de coordination pour la sauvegarde du camp des Milles se crée. "Chemin des déportés", "Association du wagon souvenir" suivent, le financement traîne. Le comité s'attelle à faire du lieu un site unique en Europe d'éducation populaire. Car l'histoire du camp configure de cette mécanique qui s'enclenche depuis le rejet de l'autre jusqu'à l'acte ultime de barbarie, n'ignorant aucune étape emmenant l'homme à devenir bourreau: le bâtiment fut

d'abord un camp d'internement français dès 1939 pour les Autrichiens et Allemands ayant fui le Reich parmi lesquels William Herzog, Otto Meyerof, Max Ernst...; sous Vichy, il est camp d'internement et de transit puis, de déportation pour plus de 2 500 juifs, vers Auschwitz.

"Jusqu'à la solution finale de la Shoah, il s'agit de démonter tout le processus de basculement, poursuit Alain Chouraqui: l'homme peut être mauvais. Tout dépend de sa capacité à dire non". ■

REPÈRES

L'ouverture partielle de ce bâtiment de 15 000 m² est prévue fin 2008. Le budget est de 13,8 M€ dont 2,9 M€ pour le Département, 2,5 M€ la Région, 2,6 M€ l'État, 2,5 M€ la fondation pour la Mémoire de la Shoah, 1,8 M€ pour Lafarge, 1,5 M€ la communauté du Pays d'Aix. 100 000 visiteurs par an sont attendus.

AVRIL 1943

AVRIL 2007



Monument du sculpteur
Natan Rapoport élevé
à la mémoire des
combattants du ghetto
de Varsovie.
Pologne, après-guerre.
(C.D.C.)

Dans tous les pays occupés par les nazis, il y eut des soulèvements.

Celui du Ghetto de Varsovie reste un symbole. Bien vite, les juifs comprirent ce qui les attendait.

Ils s'organisèrent pour faire face à l'ennemi. Mais le peu d'armes qu'ils possédaient ne suffisait pas.

Les prisonniers du ghetto, des héros que nous n'oublions pas, ne pouvaient vaincre les nazis.

Un très petit groupe de combattants réussit à s'évader.

La presque totalité fut exterminée.

Certains se suicidèrent.

Le souvenir du ghetto reste dramatique.

Ces héros, tout comme les combattants

Des autres ghettos, ne sauraient être oubliés !

HOMMAGE AUX COMBATTANTS DU GHETTO DE VARSOVIE

La Commission du Souvenir du CRIF et le Mémorial de la Shoah
organisent une

GRANDE CEREMONIE COMMEMORATIVE

JEUDI 19 AVRIL 2007 à 18 HEURES PRECISES

**au MEMORIAL DE LA SHOAH
17, rue Geoffroy l'Asnier, 75004 PARIS**

ALLOCUTIONS

en Français et en Yiddish,

CHANTS,

PRIERES.

En présence de personnalités.

Mémoire

Le Pen et Papon sur la même une. Amalgame? Peut-être... Il y a, en effet, une grande différence entre Maurice Papon et Jean-Marie Le Pen: Maurice Papon n'a jamais été antisémite. C'est l'un des problèmes de la France. Vichy fut la honte que nous connaissons; soixante ans plus tard, nous avons toujours le principal parti d'extrême droite en Europe (lire page 9). Papon meurt quand Le Pen fait montre d'une longévité politique hors du commun: le jeu du hasard révèle une nouvelle fois l'étrange mal qui mine la mémoire nationale depuis plus d'un demi-siècle.

Au commencement était la mythologie gaulliste: tous résistants, sauf de rares traîtres égarés par l'armistice. Jusque dans les années 60, en dehors d'une escouade d'aigris qui revendiquaient Vichy (Le Pen a été façonné par ce milieu) la France préféra jeter le manteau de Noé sur les réalités de la collaboration. Enfin Paxton vint. L'historien américain démontra la complicité française dans la persécution des Juifs. Ainsi, il ouvrait la voie à la précieuse repentance jalonnée par le *Chagrin et la Pitié*, le travail de l'Institut d'histoire du temps présent ou la série des grands procès, Barbie, Touvier, l'assassin de Bousquet et, enfin, Papon. Pleins d'une humanité chrétienne ou juive, certains dirent qu'il ne fallait pas rouvrir les plaies ni tarabuster quelques vieillards oubliés. Certes. Mais le pardon suppose le repentir. Jamais Papon n'en exprima l'once d'un début de commencement. Il eut une vieillesse désagréable? Il est vrai que Nelly Stopnicki, 5 ans, ou Charlotte Gryff, 9 ans, toutes deux déportées à Auschwitz en 1942, venant de Bordeaux où Papon organisait les choses, n'ont pas eu ce problème... Anti-Papon quoique du même parti, Jacques Chirac a terminé le cycle de vérité ouvert par Paxton. Il a reconnu la responsabilité de l'Etat français dans la Shoah. La formidable pédagogie des juges et des historiens a fini par trouver sa légitimité, même si elle n'a pas encore pénétré certaines zones de la société, comme en témoigne le regain récent – mais transitoire, il faut l'espérer – de l'antisémitisme en France. Ce combat est éternel. Jacques Chirac a ensuite continué l'œuvre d'éducation. Il vient de rendre hommage aux «Justes», ces Français qui ont sauvé des Juifs pendant la guerre et contribué, comme l'écrit l'admirable Serge Klarsfeld, à réduire le monstrueux bilan de la déportation. On se fait maintenant une image plus exacte de la France. Dans la mémoire éclairée par l'Histoire et la justice, Pétain n'a pas effacé De Gaulle. Il n'y avait pas que des Papon dans les années noires. Dans le même corps de fonctionnaires, il y avait un autre préfet. Il est au Panthéon et s'appelle Jean Moulin. Lui, à l'inverse du condamné de Bordeaux et malgré Le Pen et ses émules, ne disparaîtra pas.

Une plaidoirie qui a marqué...

L'analyse de Pierre Bois (*)

Bordeaux était donc pour eux une étape probatoire. Une ville totalement sous la férule allemande. Maurice Papon n'eut pas la moindre envie de collaborer, et ses rapports furent toujours distants avec l'occupant. Mais il lui fallait suivre Vichy. M^e Arno Klarsfeld, dans son portrait de l'accusé, en avait souligné les faiblesses: «*Tout finit par s'amasser, a-t-il écrit, brindille après brindille, compromis après compromis. L'occupant demande des rafles; on cède en s'abritant derrière son absence de haine. On se dit spectateur d'une tragédie, alors qu'on est déjà l'un des principaux protagonistes, à l'ombre de ses dossiers.*»

- M. Duray -

Dans sa plaidoirie de partie civile, M^e Arno Klarsfeld synthétisera le mécanisme qui fit progressivement d'un républicain bon teint un complice de crime contre l'humanité: «*En croyant que céder sur les petites choses ne prête pas à conséquence. Tout finit par s'amasser, brindille après brindille, compromis après compromis.*

On se retrouve à la croisée des chemins entre le bien et le mal. On accepte, on accepte. On cède à soi-même. On oublie l'homme qu'on a été, l'homme qu'on devrait être. On se dit spectateur alors qu'on est déjà un protagoniste. Et c'est tout naturellement qu'on accepte l'irréparable.»

LE FIGARO
19.2.07

Le Monde
Mardi 20 février 2007

LA MORT DE MAURICE PAPON

Cet événement anecdotique a remué les médias habitués à vivre avec l'affaire Papon depuis 1981, soit plus de 25 ans. Ceux qui se rendront à l'Hôtel de Ville entre le 10 mars et le 3 avril à notre exposition pourront suivre les péripéties de l'affaire Papon sur plus de dix grands panneaux. Ils pourront se procurer l'ouvrage «*Chronique de l'affaire Papon*» que nous avons publié en 2003 (au prix de 25 euros franco de port).

Par une coïncidence exceptionnelle le condamné et le Président de la Cour d'assises (M. Castagnède) sont décédés le même jour. Nous avons choisi d'évoquer leur mémoire grâce à quelques extraits du récit d'Arno Klarsfeld «*La Cour, les Nains et le Bouffon*» publié à l'issue du procès en 1998.

Heureusement Papon a vécu assez longtemps pour être condamné et pour aller en prison et n'a pas vécu assez longtemps pour devenir le doyen des Français.

1.

Accoudé au pupitre, la main dépliée sur le front comme une tarentule à l'aguet, Maurice Papon est plongé dans l'étude de documents. Les fesses calées dans un confortable fauteuil en cuir, des lunettes en demi-lunes descendues sur le nez, la bouche fermée comme une cicatrice, il semble un vieux professeur acariâtre assis à sa chaire — l'absence des gendarmes qui désignent l'accusé et le box en est pour partie responsable. De temps à autre, il lève furtivement la tête, jette un regard à la dérobée au procureur général et une oreille pointue à son réquisitoire puis, aussitôt, réajuste ses lunettes, replace la main sur son front et se replonge dans les abysses de ses papiers et de son passé.

La salle d'assises est étouffante, du jour ne filtre qu'une triste lumière par un vitrail éteint, sous la chaleur des projecteurs on transpire, il n'est pas encore midi, dehors le ciel est bleu. Aux marches du palais quelques personnes poireautent devant des CRS rendus joviaux par le temps clément de ce début de printemps. Sur le parvis, les militants des Fils et Filles des déportés juifs de France lisent des noms à voix haute et, pour chaque nom, ils déposent une rose jaune sur un linceul blanc, tandis que le soleil éclaire ce bouquet arraché à la terre noire de l'oubli par ceux qui les ont aimés. Derrière ces enfants au seuil de la vieillesse, une banderole : « Ce jour-là, la France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, accomplissait l'irréparable » (Jacques Chirac, président de la République française).

Sur le terre-plein juxtaquant la rue du Maréchal-Joffre, qui longe l'aile ouest du palais, des retraités jouent aux boules avec le sérieux qui caractérise cet exercice. À quelques jets de cochonnets, une large et basse tourelle, dernier vestige du moyenâgeux fort du Hâ, prison franco-nazie durant l'Occupation. Sur les ruines de cette complicité s'élève aujourd'hui le nouveau palais de justice.

Le procureur général Desclaux, la bouche sèche, interrompt son réquisitoire et se verse un verre d'eau. L'ancien secrétaire général lève la tête.

Dans le journal de Léon Werth, à la date du 22 août 1942, figure cette interrogation :

« Comment est fait le visage de ceux qui poussent vers leur destination les enfants juifs ? Que raconteront-ils à leur femme et à leurs amis de leurs activités au mois de juillet 1942 ? »

Le visage de Maurice Papon est celui d'un homme habitué à être obéi ; quant à ses activités au mois de juillet 1942, il les a résumées ainsi : « Si c'était à refaire, je le referais ! »

Il est des gestes ou des paroles qui, accomplis ou prononcés par une certaine personne à un certain moment, entrent aussitôt dans l'histoire et la marquent irrémédiablement. La génuflexion du chancelier allemand Brandt au ghetto de Varsovie, le discours du président de la République Jacques Chirac au Vél' d'Hiv' en sont des exemples. Papon n'a pas voulu s'incliner pour hier, il a choisi la place où il est assis aujourd'hui.

On m'a écrit qu'en 1982, sur le quai de la gare de Reims, un journaliste avait demandé à Maurice Papon ce qu'il pensait des enfants juifs morts dans les camps de concentration.

« A l'époque, que représentaient cent enfants juifs ? » aurait-il répondu.

Je garde en mémoire une scène du *Troisième Homme* où Orson Welles, alias Harry Lime, du haut de la grande roue du Prater à Vienne justifie son trafic de pénicilline à son ami d'enfance. Il ouvre la porte de la cabine et pointe du doigt les hommes et les femmes trente mètres plus bas : « Tu vois ces petits points, dix de plus ou dix de moins, quelle différence ? »

Six mois durant Maurice Papon aura fait front avec une arrogance railleuse et cruelle, pinaillant en dépit du bon sens, mentant sans conscience ni dignité. Ce vieillard alerte, Francis Vuillemin le considère comme son grand-père ; cette projection parentale est compréhensible de la part du plus jeune de ses défenseurs : Papon se tient droit comme un homme de trente ans, s'exprime avec clarté et concision, sans sensibilité ou spontanéité. En outre, il est élégant, tout comme il l'était naguère dans son costume de préfet. Sur une photo d'avril 1965, on le voit en tenue d'apparat, au garde-à-vous devant le mémorial du Martyr juif inconnu où, au nom de la préfecture de police de Paris, il a déposé une gerbe en hommage aux milliers de familles juives déportées de France ; mille cinq cents venaient de Bordeaux. Un grand-père à l'allure respectable ayant sinon le sens de l'humour du moins celui du sarcasme, dont le procureur général Desclaux aura été la cible privilégiée. Pourtant, si le sens de l'État habitait Maurice Papon, c'est à M. le procureur général, son représentant, qu'il aurait dû témoigner son respect, mais la crainte de l'autorité l'habite plus que le sens de l'État et, dans cette dernière bastille républicaine qu'est la cour d'assises, l'autorité, c'est le président Castagnède. Un président qui, le libérant dès la troisième audience, dérobaît aux jurés, c'est-à-dire au peuple, le droit de le condamner effectivement, en le protégeant sans doute à jamais de la prison.

29.

En dépit des signatures, en dépit des faits, en dépit des évidences, Maurice Papon niait ; préfet de police pendant neuf ans, il savait qu'il ne faut jamais avouer. Il niait d'autant plus aisément qu'il ne risquait rien, la mise en liberté ôtait le châtement à la peine et chassait la vérité du procès. À ses opiniâtres dénégations, il ajoutait le culot des mensonges.

— J'ai sauvé, en les radiant au péril de ma vie, cent trente-neuf juifs du fichier sur lequel ils étaient couchés ! ne cessait-il de clamer.

Ces cent trente-neuf noms, que l'historien Delarue avait fournis au magistrat instructeur pour montrer que Papon était intervenu en faveur de la communauté juive, figuraient dans une expertise historique annulée pour raisons de procédure mais qui formait la trame de la défense de l'accusé. Un à un je pris ces cent trente-neuf noms, les recopiai en colonne sur mon ordinateur et, grâce en partie au travail qu'avait déjà fourni Michel Slitinsky et à celui que j'ajoutai en vérifiant méticuleusement dans le dossier les documents se rapportant à ces noms, je réussis à dresser un tableau exhaustif nom par nom, cas par cas, montrant que ces juifs radiés par Maurice Papon étaient en réalité des non-juifs inscrits par erreur sur le fichier juif lors des déclarations de recensement. En effet, ce n'était pas parce qu'un chef de famille était juif que toute sa

famille le devenait. Cette étude nécessita des dizaines d'heures de travail ; j'en fournis le résultat à *Libération*, qui en fit sa une.

Par la suite, on n'entendit plus Papon revendiquer avoir sauvé au « péril de sa vie » cent trente-neuf juifs couchés sur les listes du recensement. Ce fut un des atouts majeurs de l'accusation, et chacun s'en servit lors des plaidoiries.

— Le chef du service des Questions juives de la Gestapo, l'infâme Doberschütz, coule des jours paisibles dans le Bade-Wurtemberg, avait lancé Papon à l'audience.

Il a fallu que Beate passe maints coups de fil en Allemagne pour se procurer l'acte de décès de Doberschütz, mort en avril 1945 pendant la bataille de Berlin. Je versai cet acte de décès au dossier.

— À Bordeaux, je risquais chaque jour ma vie ! disait Papon.

« Fusil dans le dos », « revolver sur la tempe », « mitraillette dans les reins », rares étaient les parties du corps de Maurice Papon à avoir échappé aux redoutables armes nazies. Il cherchait en outre à s'exonérer de toute responsabilité en invoquant les mânes des centaines de hauts fonctionnaires déportés. Je versai au dossier un tableau montrant que seulement trente-cinq membres de l'administration centrale et préfectorale avaient été victimes de la guerre : sept étaient morts dans la bataille de France, avant même que Pétain ne prenne le pouvoir ; cinq, dont Jean Moulin, n'appartenaient plus au corps préfectoral ; quatre avaient été déportés comme juifs par les Allemands alors qu'ils n'appartenaient plus à l'administration de Vichy, qui les avait exclus ; il en restait dix-neuf, déportés pour motif de résistance.

Il n'y avait que peu d'instant où je ne travaillais pas. Je ne sortais guère, écrivais à l'hôtel ou dans des cafés, lisais, recoupais, avançais, tâchant de saisir au vol toute une époque, m'imprégnant de son état d'esprit, des habitudes et des comportements. Une fois documents, chroniques et pensées labourés avec acharnement, les idées personnelles peuvent germer, jamais auparavant.

Chaque soir je parlais à Serge au téléphone.

— Alors ?

Je lui racontais en quelques mots, il ne me posait guère de questions, on se comprend vite lorsqu'on parle souvent. Il me laissait aller mon chemin, ou plutôt suivre par mes propres moyens celui qu'il avait tracé. En six mois il n'est pas entré une seule fois dans la salle d'assises, comme il n'y est pas entré une seule fois lors du procès Touvier.

À l'audience, lorsque le président disait d'un ton un peu las : « Maître Klarsfeld, vous avez la parole pour vos questions », Maurice Papon avait l'air d'aller au calvaire.

De Boulanger, il se moquait avec une ironie cruelle :

— Le maître est un ruminant, il ressort les aliments qu'il stocke provisionnellement dans son estomac, il fait du dossier un méli-mélo, une mayonnaise.

Lévy s'adressait à Papon comme un procureur soviétique à tendance bonhomme, Papon le considérait comme un endoctriné à tendance malpolie et souvent ils échangeaient épithètes et qualificatifs.

— Escroc !

— Escroc, vous-même !

— menteur !

— C'est vous-même qui l'êtes, diffamateur ! Et puis d'ailleurs je me demande pourquoi je continue à répondre à M^e Lévy, c'est comme siffler dans la campagne avec les oiseaux pour seuls auditeurs.

En Zaoui, Papon, comme Varaut, a très tôt renflé la vanité et l'allié, par sa thèse maximaliste : « Ce n'est pas une responsabilité personnelle qui pèse sur Maurice Papon, c'est une responsabilité collective. » On assistait souvent entre eux à un crescendo d'amabilités, Papon sachant que Zaoui représentait la position qui pouvait le conduire le plus sûrement à l'acquittement.

— Auriez-vous l'extrême obligeance, Maurice Papon, de nous raconter une de vos journées ordinaires à la préfecture de Bordeaux ?

— Votre question, maître Zaoui, posée en termes si courtois, m'a sincèrement touché.

Avec Nordmann, c'était le respect qu'un vieux carناسier doit à un autre. Les échanges pouvaient être vifs, en terrain connu, Papon n'était pas pris de court. Lorsque je lui posais des questions il était déconcerté, car je me servais de lui pour parler aux jurés ou le coincer. Ce qu'il pouvait me répondre m'importait peu, et je lui interdisais les longs développements où il excellait, Papon le comprenait et ne le supportait pas.

— Maurice Papon, vous avez dit qu'en 1941 Sabatier avait souhaité se charger personnellement des affaires algériennes, est-ce exact ?

— Tout à fait.

— Aviez-vous reçu de Sabatier une délégation de signature pour les affaires algériennes ?

— En aucun cas !

— On peut donc raisonnablement en conclure que lorsque Sabatier souhaitait se charger personnellement d'un problème, il ne vous transmettait pas de délégation de signature. Or vous l'aviez pour la question juive.

S'irritant, il tendait le bâton pour se faire battre.

— Maître Klarsfeld, vous êtes en retard d'un train !

— Il vaut mieux être en retard d'un train qu'en avance d'un convoi !

— Maître Klarsfeld n'a pas vécu ces temps où les « Boches » étaient partout ! C'est une race hypocrite.

— J'ignore ce que vous trouvez le plus antipathique en moi, Maurice Papon, ma moitié juive ou ma moitié boche...

Enfin, sous le coup d'une rage angoissée, il chutait comme il avait chuté pour la petite Nicole Grunberg.

L'intelligence de Papon était organisée, précise et efficace. Il joignait à une manière de s'exprimer claire, mais ambivalente, une syntaxe formée aux versions latines, qui privilégiait des adjectifs pointés dans le dictionnaire mais rarement puisés au cœur. Têtu plus qu'orgueilleux, grinçant plus qu'ironique, Papon avait la colère facile et le regard méfiant. Il s'intéressait parfois aux hommes, rarement à leurs souffrances. Lorsque, au terme d'une déposition d'une partie civile, il déclarait, la voix chevrotante : « Je m'incline avec respect et j'exprime l'émotion que j'ai ressentie à ce récit poignant, digne et sobre », je souriais de l'intérieur, l'ayant observé qui dessinait sur son bloc-notes. Ne pas écouter ne faisait pas de lui un être insensible — nul ne peut demander à un homme d'entendre six mois durant les souffrances qu'il a contribué à infliger —, mais ses formules aseptisées trahissaient la fausseté. Papon préférait s'émouvoir sur lui-même, sur

ses pertes de poids durant l'Occupation a la table du préfet, sur les conditions de sa fugitive détention, la mettant en parallèle avec celle des enfants juifs internés à Drancy, enfiler sans vergogne l'uniforme dégradé du capitaine Dreyfus, la toison du bouc émissaire, alourdir son épaule de la croix du Christ, se prétendre la « cible mondiale d'une infernale machination » et se flatter du surnom de « Mahadi » (le Juste) conféré, expliquait-il, par la population musulmane de Constantine — qu'il circoncrivait sans doute à une assemblée de notables redevables.

Maurice Papon entretenait avant tout avec la morale des relations de vocabulaire : la route de ses intérêts, il la baptisait route du devoir. Il ne montrait pas ses faiblesses, confondant pudeur et crainte. Il avait refusé l'expertise psychiatrique, décision peu fréquente au dire des experts, ses « hautes fonctions » étant « incompatibles avec un désordre mental » ; cela n'était pourtant pas le but unique de l'expertise. Lors de l'évocation de son curriculum vitae, peu de mots sur lui-même, rien sur sa mère, et sur son père deux alexandrins : « homme ardent vis-à-vis des devoirs de la vie », « vieillard affamé que les temps ne servaient point » — douze pieds et peu de sincérité.

Papon déclarait qu'il lisait Platon le soir après l'audience, mais il refusait de se connaître. Peut-être au hasard d'un convoi, en décembre 1943, était-il tombé sur lui-même, mais il s'était alors aussitôt enfui, comme un animal qui aperçoit son reflet dans un miroir déformant.

Dans ses interventions Papon en appelait souvent à Jules César, Marc Aurèle ou Sénèque, avec la présomptueuse volonté de planter ses bornes sur le champ des humanités. L'antiquité gréco-latine avait été la passion de mon enfance et je ne voulais pas qu'on le considérât comme le porteur d'une culture perdue. Après que j'eus commenté un de ses mensonges d'une apostrophe latine de Cicéron se plaignant que Catalina fût présomptueux et menteur et d'une grecque selon laquelle il fallait se méfier des danéens et des préfetures, Maurice Papon décida de demeurer dans les temps contemporains, où on trouvait plus de crimes à lui reprocher.

Papon, homme d'ordre et d'organisation, rappelait au parquet, avec une rapidité et une précision qui tenaient du picorement, les contradictions de ses diverses positions au cours de l'affaire, mais jamais il ne cherchait à s'interroger sur les siennes entre 1942 et 1998. Se sentant trahi par l'État, il vouait à ses représentants, Desclaux et Robert, une inimitié et un mépris froid, amer et remâché. Parfois, il était gagné par l'ennui, la fatigue ou la lassitude, sa joue s'affaissait sur son épaule et il s'assoupissait, mais il s'éveillait aussitôt comme si un mauvais vent avait soufflé dans ses rêves. En fin d'audience il se levait et, de son box, s'adressait à la cour comme sur le balcon d'un hôtel de ville pour quelques minutes de contrevérités et d'omissions, repoussant toujours au lendemain les « preuves irréfutables » de ses « sauvetages » et de ses « sabotages ».

Lors des interrogatoires du président, Papon se penchait sur les documents comme une épicière sur un billet suspect. Son esprit s'engouffrait alors dans son passé comme un plongeur dans les grands fonds. Il restait ainsi de longs moments en apnée, puis réapparaissait à son box le souffle court, mais avec un semblant d'explication repêché on ne sait où. La préfecture de Bordeaux lui était à nouveau familière, les couloirs tant de fois traversés puis murés par près de cinquante ans d'oubli s'ouvraient, se dégageant de la brume du temps. Sabatier, Garat,

Mme Eychennes, ces personnages qui avaient jalonné ses jours deux années durant, sortaient peu à peu de leur bureau à la lumière d'un passé intérieurement reconstitué. À la Libération, ils s'étaient séparés comme des malfaiteurs prenant chacun une direction à l'issue d'une triste aventure.

Aux audiences Papon jetait devant lui le passé comme un paravent pour ses macabres actions. « Les mots d'hier n'ont pas le même sens aujourd'hui », nous disait-il souvent. Comme s'il fallait lire les documents de l'époque avec le dictionnaire approprié du savoir-lire et écrire administratif alors que ce langage est intemporel car il s'en tient aux faits.

Une fois, je lui avais demandé :

— Maurice Papon, quel est, selon vous, le rôle de l'administration ? Assurer la pérennité de l'État ou la sécurité de ses administrés ?

Il m'avait répondu sans choisir.

Aux interruptions d'audience, il demeurait dans la salle à l'étude, et souvent nous nous trouvions seuls, ou presque, lui isolé dans son box et moi sur les traverses désertes des avocats des parties civiles. Sans échanger de regards nous étions conscients de la présence de l'autre. Parfois je me demandais quel jeune homme il avait été. Sans doute devait-il s'interdire, dans l'exercice de son travail, les relations personnelles, sachant que, pour forcer le respect, il convient de traiter ses subordonnés avec hauteur. Un jeune homme se-réfugiant derrière l'obéissance et le pouvoir, heureux de l'utiliser et d'en observer les conséquences. Très tôt Maurice Papon a compris le fonctionnement de la société. Entre le respect de soi-même et la faveur des autres il n'avait pas hésité. Il est tellement plus facile de suivre le courant, on se met sur le dos et on se laisse porter agréablement en voyant s'évanouir dans le ciel toujours clair les étoiles de ses convictions passées. Mais peu importe, puisqu'il suffit de suivre servilement un cours d'eau suffisamment puissant pour déboucher sur le pouvoir.

Le pouvoir monte moins à la tête qu'au visage ; un visage rendu nerveux et sec par le souci constant de la préservation de ses intérêts, à l'écoute des rumeurs et sans doute maître dans l'art de donner conscience à ses supérieurs de leur importance, sachant flatter tout en accomplissant avec sérieux et vélocité les diverses tâches confiées.

On décelait aussi dans ce visage de la parcimonie. Habitué à être nourri, logé et blanchi par l'État, ayant toute sa vie touché un confortable salaire, doublé des intérêts de la prospère entreprise familiale dont il était un actionnaire important, il finissait sa vie ruiné sur le papier sans avoir beaucoup dépensé et sans doute rien perdu.

Pro-allemand, Maurice Papon ne l'était pas, mais il avait jugé plus pratique de procéder à un dédoublement plutôt que de donner sa démission. Sa conscience avait courageusement traversé la Manche à la nage pour se mettre au service de la liberté menacée, tandis que son intelligence demeurait à Bordeaux au service de l'occupant quand nécessaire et demandé. En 1998, Maurice Papon stigmatisaient l'hypocrisie et la méchanceté de la « race boche » ; les parties civiles eussent souhaité qu'il leur témoignât moins de servilité en 1942. Il avait préféré attendre, guetter le tournant, le bon tournant, et le prendre, l'heure venue, toutes voiles déployées. Lorsque cette heure H avait sonné, peu avant le débarquement, son devoir lui était alors clairement apparu.

Papon est aussi le produit d'un milieu. Issu d'une bourgeoisie au cœur endurci et au ventre engraisé par les prébendes de la III^e République ; tantôt conservatrice, tantôt radicale, mais unie dans la préservation des intérêts de la classe dominante, elle se donnait des dirigeants aux petites aspirations tandis que les ennemis de la démocratie construisaient avec ferveur un monde nouveau où chaque homme était en théorie l'égal de l'autre pourvu qu'il fût du même sang ou du même parti.

Varaut disait souvent aux journalistes : « Ah ! si seulement Papon pouvait paraître sympathique ! » Comment pouvait-il l'être ? On dispose seulement des sentiments dont on s'est servi au cours de sa vie.

Maurice Papon fut cependant fidèle à son « patron », Maurice Sabatier. Comme un premier de cordée il le tirait à lui ; serait-il tombé qu'il l'aurait entraîné dans sa chute.

De Garat, en revanche, il se désolidarisait par insinuations :

— Il a peut-être fait des erreurs, ce pauvre garçon, mais c'est sous la botte allemande qu'il portait les listes, sous la férule boche, si vous voulez que je parle en français.

Le président semblait le suivre sur cette voie :

— Jusqu'où, Maurice Papon, les chefs peuvent-ils laisser leurs subordonnés porter seuls d'écrasants fardeaux ?

En fait les questions du président, méticuleuses et pointilleuses, stigmatisaient les négligences de Papon plutôt que sa participation personnelle au crime.

— Maurice Papon, lorsque vous dites que l'administration était là pour adoucir et sauver, il est normal qu'on vous reproche de ne pas en avoir fait assez.

À quoi pouvait conduire une telle logique d'interrogatoire ? Lorsque j'en avais l'occasion je disais à Papon, mais en m'adressant aux jurés :

— Maurice Papon, on ne vous reproche pas ce que vous n'avez pas fait et que vous auriez pu faire, mais ce que vous avez fait et que vous n'auriez pas dû faire !



© Derrick Coyac / AFP.

La Cour : Jean-Pierre Esperben, Jean-Louis Castagnède et Irène Carbonnier.
Il en fallait au moins deux pour protéger Papon de la prison. De Esperben l'avocat général m'avait dit qu'il militait au sein du jury en faveur de l'acquittement; le président a personnellement justifié l'arrêt de mise en liberté. À côté de ses deux collègues madame Carbonnier m'apparaissait comme une bonne fée.



© François Guillot / AFP.

Georges Gheldmann.
Le président refusera de montrer la photo de sa mère déportée en juillet 1942 : « Je ne montre que les pièces essentielles. »



© Derrick Coyac / AFP.

Sur les pancartes autour de leur cou les militants des Fils et Filles des déportés juifs de France portent le discours historique du président de la République, Jacques Chirac, au Vel'd'Hiv', le 16 juillet 1995 :
« La France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable... Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. »

GEORGES GHELDMANN EST MORT.
ARNO KLARSFELD RAPPELLE LE TÉMOIN QU'IL FUT AU PROCÈS PAPON

23.

Georges Gheldmann m'avait appelé en juillet 1997. Il était un de ces enfants dont les parents avaient été arrêtés lors des rafles de juillet et dont le destin était d'être déporté séparément quelques semaines plus tard, lorsque les chambres à gaz seraient opérationnelles. Onze mille enfants juifs venant de France y sont entrés ; Georges y a échappé. Sa mère s'appelait Berthe Gheldmann, elle sculptait, était née le 23 mars 1907 à Kiestest, en Hongrie. Arrêtée par la police française à Dax, conduite sous escorte allemande à Mérignac, transférée sous escorte française à Drancy, déportée à Auschwitz, elle avait été gazée à son arrivée.

Lorsque sa mère avait été arrêtée, le petit Georges se trouvait à l'école. Du commissariat sa mère lui avait écrit un mot :

« Mon chéri, je suis au commissariat, viens me rejoindre vite. »

En voyant l'écriture, on ressentait la panique. Quelques mots occupant tout l'espace de la demi-feuille pour s'achever par un « vite » dont la barre fébrile du « t » semblait un bras tendu vers l'extérieur.

Les policiers français avaient remis le petit Georges et sa mère aux autorités allemandes. Au matin Georges était libéré par les Allemands sans qu'on se préoccupe de savoir où il allait.

— Je suis resté un peu aux abords et j'ai vu le convoi partir avec ma mère en direction de la gare de Dax, là nous nous sommes perdus de vue.

Du commissariat il s'était rendu chez un ami de sa mère, M. Cougouille, qui le recueillera et le cachera. De chez Cougouille, le petit Georges écrira une lettre à sa tante.

« Ma chère tante, je t'écris en ce moment pour te prévenir qu'on est venu chercher maman pour l'amener dans un camp de concentration. J'ai tellement pleuré que je n'ai plus de larmes et que mon cœur est fondu. On m'a arraché de maman après avoir passé la nuit dans la prison allemande. On était dix et deux enfants et ce matin elle est partie à Mérignac avec d'autres juifs où on va les concentrer puis ils vont partir en Allemagne. »

Une écriture d'enfant avec ses fautes, les lettres écrites tantôt en dessous, tantôt au-dessus de la ligne, appliquée puis relâchée, et à la fin en signature : « Jojo ».

De Drancy, Mme Gheldmann écrira un dernier mot à sa sœur, la tante du petit Georges :

« Prier M. Cougouille de ne surtout pas laisser mon fils au préfecture — au besoin accompagné chez sa grand-mère en zone libre. » L'écriture n'est plus l'écriture panique du commissariat, elle est droite, raisonnée, ce sont des instructions qu'elle donne.

On lit les documents comme les médecins légistes procèdent à une autopsie, et derrière cette froideur perce l'émotion transmise par ceux qui ne sont plus. On ne peut alors s'empêcher de remarquer à combien peu se résume une vie. On manie les fragiles originaux de ces lettres écrites au crayon, sur du mauvais papier, telles des reliques, craignant à chaque instant d'en déchirer par

mégarde un morceau. Ce sont des ultimes instants de vie lancés par des hommes et des femmes destinés à devenir des martyrs qui accompagneront encore longtemps le peuple juif. De ces lettres écrites par des pères et des mères se dégage un immense amour pour leurs enfants.

Georges Gheldmann nous avait montré la photo de sa mère. Une belle femme, trente-cinq ans, de grands yeux, des traits réguliers, sur la bouche de la sensualité, et une cigarette dans la main gauche. Elle se tenait de trois quarts devant une glace, le regard face à l'objectif, un corsage blanc, un visage moderne, d'aujourd'hui, de toujours.

Georges est venu à Bordeaux. Son témoignage corroborait le fait que les Allemands ne voulaient pas des enfants juifs au mois de juillet. Il montrait aussi qu'un « gosse » de dix ans semblait mieux informé sur la destination des convois qu'un secrétaire général de préfecture, Maurice Papon ayant affirmé qu'en juillet il croyait que « déportation » signifiait le transfert des juifs de Bordeaux à Drancy. Enfin le mot de sa mère écrit de Drancy illustre l'état d'esprit des parents juifs, préoccupés avant tout du sort de leurs enfants.

— Vous avez des questions à poser au témoin, maître Klarsfeld ?

Oui, mais je voulais d'abord, puisqu'on allait évoquer la mère de Georges, que le président fasse projeter sa photo, comme il le faisait pour quantité de documents abordés à l'audience.

— Posez la question, je verrai après.

— Il est plus utile de montrer ces photos auparavant, pour que Mmes et MM. les jurés puissent visualiser les victimes évoquées, avais-je insisté, fort de l'expérience de plusieurs refus similaires.

— Posez vos questions, maître Klarsfeld, continue-t-il sèchement.

Non sans contrariété je me tourne vers Georges Gheldmann.

— Comment expliquez-vous que votre mère vous écrive le 16 juillet le mot : « Mon chéri, je suis au commissariat, viens me rejoindre vite » et que deux jours après, de Drancy, elle écrive à votre tante, sa sœur : « Surtout ne pas laisser mon fils au préfecture » ?

— Je pense qu'entre le moment où elle quitte la prison de Dax et le moment où elle écrit cette carte de Drancy, elle a eu des informations ou elle a compris que les ordres ne venaient pas des Allemands mais de la préfecture.

— Monsieur Gheldmann, Georges Kohn, qui a été interné à Drancy, a tenu un journal. Il y décrit les conditions dans lesquelles s'est déroulé le départ du convoi par lequel a été emmenée votre mère :

« Le lieutenant Barral est de service et applique les consignes avec ses sentiments haineux à l'égard des juifs. Les femmes ne peuvent aller que par groupes de 10 en rang aux WC, un nouveau groupe ne pouvant s'y rendre que lorsque le premier est revenu ; les malheureuses ne

.../...

peuvent se retenir et rapidement les escaliers et les chambres sont complètement souillés. Un des groupes de femmes ayant comporté 12 personnes au lieu de 10, le lieutenant Barral fait fermer l'escalier pendant plusieurs heures. Je fais remarquer au lieutenant Barral qu'avec un tel système une même femme ne pourrait se rendre aux WC que tous les 36 jours, mes interventions n'ont aucun succès. »

Je ne lui avais jamais lu ce texte. Il y a un long silence. Georges s'est mis à pleurer...

— Pourrait-on projeter à présent la photo de Mme Gheldmann, monsieur le président ?

— Je ne le souhaite pas, répond-il. Je ne montre que les pièces essentielles.

Un ton de voix excédé, méchant et hargneux. Georges Gheldmann me regarde, il essuie ses larmes ; là, devant moi, il est redevenu un enfant. Il est des choses qu'on peut laisser passer, il en est d'autres qu'on ne peut pas. On ne peut pas l'expliquer, on le sait comme si on venait de voir sa mère bafouée en public.

Je fais alors face au président :

— Je voudrais que Mmes et MM. les jurés voient qui étaient les hommes, les femmes et les enfants que les hauts fonctionnaires comme Maurice Papon contribuaient

à envoyer vers la mort. Quand j'ai voulu projeter les photos des enfants, vous m'avez dit : « Plus tard », quand j'ai voulu monter les photos des juifs dans les camps d'internement français, vous avez dit : « Plus tard. » Vous voulez laisser ces gens dans l'enfer de l'anonymat, moi je veux les en sortir. J'y suis obligé. J'ai en moi une force qui me pousse en avant. Est-ce que pour vous aussi, monsieur le président, il y a des « juifs intéressants » et d'autres qui ne le sont pas ?

— Maître Klarsfeld, lance-t-il, vous venez d'avoir des propos qui, dans d'autres circonstances, m'amèneraient à prendre des dispositions. Je ne tiens pas à montrer ces photos...

L'audience est suspendue. Je retrouve Georges Gheldmann dans la salle des témoins. Assis sur une chaise, il pleure. Ce grand gaillard pleure comme un enfant. Tout cela était rentré au fond de lui. Il tombe dans mes bras. Les larmes soulagent, elles ont toujours soulagé.

L'huissier s'approche de moi.

— Maître Klarsfeld, le président voudrait vous voir dans son bureau.

Un conditionnel qui se veut impératif.

Je lui souris.

— Il l'a mal pris ?

L'huissier avance, je le suis, il se retire devant une porte entrebâillée, j'y aperçois le président qui, d'un signe de tête, me signifie d'entrer. Je lui demande s'il désire que je referme la porte, il ne me répond pas et je la laisse ouverte.

— Asseyez-vous, maître Klarsfeld.

L'accent bordelais n'est pas toujours chantant. Je suis assis, il a les épaules moins larges sans la robe.

— Vous comprendrez, maître Klarsfeld, que je ne peux tolérer de tels propos... Je veux que vous les retiriez.

— Je suis tout prêt à les retirer, monsieur le président. Il suffit que vous projetiez les photos et je les retire.

— Comment ! Vous osez me poser des conditions !

Je le rattrape avant qu'il ne sombre corps et âme dans la colère et lui explique combien les familles des victimes tiennent à voir leurs parents projetés sur l'écran, pour eux et pour les jurés. Je lui dis aussi que si, pour en arriver au procès, il a fallu seize ans à la justice, celle-ci peut s'attarder un instant avec un fils sur la photo de sa mère assassinée.

— Maître Klarsfeld, vos clients..., commence-t-il.

Je me redresse sur mon siège et le coupe. Pourquoi user d'un vocabulaire si peu en phase avec la réalité et les sentiments ? Ses « clients » sont tout aussi insultants que mes « juifs intéressants ».

Il fulmine de colère. La situation est gênante dans ce petit bureau où il n'est pas en robe et où je suis en jeans et en pull.

À nouveau il me demande de retirer mes propos, à nouveau je lui réponds que je le ferai aussitôt qu'il aura projeté les photos.

Cela en est trop pour M. le président. Comme un proviseur il me montre la sortie du doigt et hurle :

— Dehors !

En sortant je ne lui demande pas s'il désire que je referme la porte.

Le lendemain matin, Mme Léotin m'appelle :

— Arno, il faut que vous présentiez des excuses au président, vous comprenez qu'il ne peut accepter...

Je lui répète ce que j'avais dit au président la veille. Mme Léotin prend le ton de la confiance :

— Un jour, je vous raconterai toutes les pressions que j'ai subies sur ce dossier... Il faut que vous teniez bon, vous êtes indispensable à ce procès...

— « Indispensable » ? Vous voulez dire que le président compte me virer ?

— Rendez-vous compte, c'est le président tout de même...

Quelque chose dans sa voix m'incite à penser qu'elle n'est pas mécontente de l'incident.

Quelques minutes avant l'audience, l'huissier vient me trouver.

— Mme Léotin vous attend dans son bureau.

J'arrive dans son bureau. Elle m'explique combien il est important que je reste dans ce procès. Combien je connais le dossier et fais vivre la mémoire des enfants.

— Vous devez vous excuser. Faites-le pour les enfants.

Il est 13 h 45, l'audience aurait dû reprendre depuis déjà un quart d'heure. Or elle n'a pas repris. Je comprends que le président ou le parquet a fait contacter Mme Léotin. J'en suis persuadé quand arrive le procureur général, Desclaux, un peu essoufflé et tout de robe vêtu.

— Allons, Arno, ce n'est pas grand-chose qu'on vous demande !

— Je n'ai pas à présenter des excuses à un président qui dit devant un orphelin que la photo de sa mère n'est pas une pièce essentielle...

— Vous savez bien ce que je pense du président, mais les choses ne vont pas si mal... On avance... Pourquoi tout compromettre ?

Comme un couple inquiet pour l'avenir de leur enfant, le procureur général et le magistrat instructeur me conjurent de présenter des excuses.

— Nous n'avons pas tellement le temps, me dit le procureur en regardant fébrilement sa montre.

— Je ne présenterai pas d'excuses, il n'avait qu'à montrer les photos !

Assis sur ma chaise, têtu et les bras croisés, je dois ressembler à un sale gosse capricieux. Mme Léotin a posé ses mains sur mes épaules, le procureur général est agenouillé devant moi, les plis de sa robe tombant sur le parquet.

— Arno, je vous parle comme une sorte de père...

— Mesurez les conséquences...

— Vous savez la sympathie que nous avons pour vous...

— Ce n'est qu'un geste...

Pris en tenaille entre les deux magistrats pour qui je ressens de l'affection, je n'en puis plus. J'écris rapidement quelques lignes et les tends au procureur. Il les lit, les montre à Mme Léotin, les deux se regardent, consultent à nouveau leur montre.

— Je n'irai pas plus loin.

— Cela ira, me répond M. le procureur général.

En sortant je préconise au procureur d'user de cette tactique sentimentale avec Papon afin de le faire avouer.

La cour !

Quand le président dit : « L'audience est reprise », je ne m'assieds pas.

— Hier, monsieur le président, je vous ai demandé de montrer la photo de Mme Gheldmann. Hier aussi, mon-

sieur le président, je vous ai demandé de lire les noms des victimes du convoi du 18 juillet. Lire ces noms, montrer ces photos, c'était extraire ces hommes et ces femmes de l'anonymat où la haine nazie, aidée de la complicité criminelle des hauts fonctionnaires de Vichy, les avait plongés. Lire ces noms, montrer ces photos, c'était peu de chose, peu de temps pris à un procès déjà exceptionnellement long. Si les propos que j'ai tenus hier vous ont blessé, je le regrette.

Nul besoin d'être grammairien pour comprendre que mes regrets ne portent pas sur les propos tenus mais sur le fait que lesdits propos aient pu blesser le président. Sans doute le procureur n'a pas prévenu le président du contenu exact des « regrets », il a l'air pris au dépourvu, mais le texte qu'il avait préparé en attendant des excuses s'échappe de sa bouche sans qu'il ait la force de caractère pour les retenir.

— Vos paroles d'hier, maître Klarsfeld, étaient outrageusement inacceptables. Vos regrets viennent à temps, mais je vous préviens, ajoute-t-il, je ne sais pas si je prendrai toujours sur moi. Je ne sais pas si je pourrai toujours attendre une nuit...

Mes « juifs intéressants » n'étaient pas une gratuite insolence mais une poussée stratégique pour contraindre le président à céder sur ce que j'estimais « essentiel ». Trois jours plus tard le président cédera et montrera les photos. Un procès est parfois une bataille, on ne peut la gagner avec des amabilités.



En conclusion de son livre publié en 1998, Arno Klarsfeld a rappelé l'intransigeance des FFDJF qui ont été les seuls à avoir été suivis par les jurés.

L'acquittement de Maurice Papon aurait été « catastrophique », il aurait signifié un blanc-seing des Français de 1998 aux rafles et transferts des familles juives opérés par les hauts fonctionnaires vichyssois, la communauté juive se serait senti trahie, les familles des victimes cruellement meurtries, le discours historique de Jacques Chirac au Vél' d'Hiv' désavoué, une cassure aurait traversé la société française, les partisans de Vichy auraient relevé la tête, l'extrême droite en aurait été renforcée, l'image de la France ternie et enfin ce qui s'était passé hier pouvait se repasser demain en toute impunité.

Les jurés ont vu dans le dossier Papon ce que Serge y avait vu depuis 1981. La responsabilité d'un homme pour les actes qu'il avait accomplis et non une responsabilité collective totalitaire pour tout ce qui s'était déroulé. Des actes personnels qu'il aurait pu, sans danger aucun pour lui-même ou les siens, ne pas accomplir en démissionnant.

Les hommages viennent souvent des ennemis. Dans la préface de sa plaidoirie, Jean-Marc Varaut écrira

« Cette condamnation est exactement celle que Serge Klarsfeld, metteur en scène de la poursuite, et son fils Arno, son adjoint à l'audience, avaient décidée. Les Klarsfeld avaient pressenti avant tous les avocats des par-

ties civiles, trop occupés par leurs querelles de préséance, l'acquittement possible. Pour eux infatigables et omniprésents, irritants et craints, il n'y avait que deux camps et un seul bon, le leur. Celui rejoint par Jacques Chirac reconnaissant le 16 juillet 1995 la responsabilité de la France. L'arrêt de la cour d'assises de Bordeaux en désignant comme coupable un représentant de l'administration sous Vichy a homologué la condamnation que les Klarsfeld avaient prononcée. »

On ne s'oppose pas sans « violer » un certain nombre de règles, mais ces règles ne sont pas celles de la collectivité. Et la morale du groupe n'est pas celle de l'ensemble.

Serge et moi sommes poursuivis devant le Conseil de l'ordre des avocats à la demande des magistrats de Bordeaux, je suis poursuivi pour diffamation par Jacques Delarue, Serge est poursuivi pour pressions sur la justice par Maurice Papon, le sujet de la conférence du stage du barreau des Hauts-de-Seine a été : « Si toutes les causes sont défendables, défendriez-vous Arno Klarsfeld ? » ; quant à Papon il est libre et commandeur de la Légion d'honneur. Ce sont encore les Fils et Filles des déportés juifs de France qui manifesteront seuls le 16 juillet 1998 devant le palais de la Légion d'honneur contre ce déshonneur.

Ainsi vont la justice et la société française, il y a toujours un prix à payer pour l'indépendance et l'intransigeance ; mais c'est peut-être aussi cela « avoir une âme », savoir refuser ce que les autres considèrent comme normal, refuser pour rester soi-même et ce qu'on aspire à devenir.

Le 18 février a eu lieu la traditionnelle cérémonie en hommage à la mémoire de Marcel Rajman avec la participation de Georges Sarre, maire du 11^{ème} arrondissement. Notre porte-drapeau, Alexandre Halaunbrenner, représentait les FFDJF avec plusieurs autres militants de l'association.

Le 2 janvier notre délégué régional à Perpignan, Philippe Benguigui, Président de Zakhor, a co-organisé à l'Espace Mémoire du Camp de Rivesaltes où a été édifiée notre stèle il y a quinze ans, la Journée Internationale de Commémoration des Victimes de la Shoah.

Les FFDJF co organisent chaque année avec le Conseil Général du Rhône le voyage de collégiens à Auschwitz. Cette année Serge Klarsfeld n'a pas participé à ce voyage qui a eu lieu les 28 février et 1^{er} mars mais notre infatigable délégué régional à Lyon Jean Lévy répond toujours présent et nos amis anciens déportés également : Robert Marcault, Henri Kichka, Simon Igel, Maurice Jungerman, Nicolas Roth, André Chomand, Henri Zajdenwerger et M. Orenstein. A eux tous merci ainsi qu'à Muguette Dini, vice-présidente du Sénat et du Conseil Général du Rhône ; elle est l'âme et le moteur de ces indispensables voyages de Lyon à Auschwitz

Un nouveau Conseil d'administration de la Maison des Enfants juifs d'Izieu s'est tenu le 9 février avec, comme pour le précédent, la participation de Serge Klarsfeld, qui préside le Conseil scientifique d'Izieu. Ce Conseil veille au contenu de l'exposition permanente qui sera présenté dans l'extension du Musée d'Izieu.

Notre ami Franck Marché et son association « Familles et Amis des Déportés du Convoi n°8 » qui perpétuent la mémoire de toutes les victimes de la Shoah dans le Maine et Loire, vient de publier le récit de la déportation de Nora Meyer-Udewald aujourd'hui Stiefel, survivante du convoi n°8 parti d'Angers le 20 juillet 1942 Ce récit s'intitule « Le Ciel Rouge ; il est poignant, écrit simplement et précisément, illustré de documents retrouvés par Franck Marché. On peut se le procurer chez Franck Marché 61 Ruelle à l'Âne 49400 Bagneux. tél. 02 41 67 54 85.

Serge Klarsfeld a pris la parole le 20 décembre à Yad Vashem à Jérusalem dans le cadre d'un colloque consacré aux divers procès des responsables de la Shoah. Il a été l'orateur de la soirée du 16 janvier à Colmar. Le 3 mars il était à New York au Consulat français pour la FMS et le 15 mars il présentera à Morlaix l'ouvrage qu'il a préfacé de Marie-Noëlle Lustic consacré à la famille du Dr Perper, médecin roumain, déporté avec sa femme et ses trois enfants.

Le 11 janvier à Berlin Beate et Serge Klarsfeld se sont entretenus plus d'une heure avec le Ministre des Transports, M. Tiefensee, ancien maire de Leipzig. Le désaccord subsiste : la Deutsche Bahn et le Ministère veulent désormais à partir du 27 janvier 2008 une grande exposition itinérante dans les gares allemandes ; ce qu'ils refusaient depuis deux ans, alors que nous proposons une modeste exposition sur les enfants juifs allemands et autrichiens déportés de France. Mais la grande exposition qu'ils conçoivent sur la déportation est plus concentrée sur les trains que sur les enfants. Or le sujet de la déportation des enfants juifs du IIIème Reich est encore inédit ; il serait extrêmement intéressant de le traiter ; mais les chemins de fer allemands se refusent à travailler sur ce sujet ; ils s'intéressent aux trains et pas aux Juifs transportés dans ces trains. Le responsable technique désigné pour préparer l'exposition ne sait même pas combien d'enfants ont été déportés du IIIème Reich, combien il y en avait en 1933 et 1939, combien ont été exfiltrés d'Allemagne par leurs parents entre 1933 et 1939, combien sont revenus en 1945 dans les rangs des armées américaines ou britanniques pour administrer l'Allemagne. Rien de cela ne l'intéresse ; seulement comment fonctionnaient les trains. Ce n'est pas ce que nous avons proposé. Le différent subsiste donc et le 27 janvier ont eu lieu de multiples manifestations en Allemagne à partir des groupes qui ont pris l'initiative de soutenir notre démarche. A suivre...

culture

Projection

Le film « La Confrontation », du militant de la mémoire Claude Bochorberg, sera projeté le mercredi 24 janvier 2007, à 19 heures, au Mémorial de la Shoah. Coup de projecteur.



Le tristement célèbre lieu où fut prononcée la conférence de Wannsee.

Les FFDJF à Berlin-Wannsee 64 ans après la Shoah

Le mercredi 24 janvier 2007, à 19 heures. A l'auditorium du Mémorial de la Shoah : 17 rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 Paris. Nombre de places limités. Entrée sur invitation. Réservation indispensable au 01 42 77 44 72.

Après « La communale au cœur », « Les Ha-launbrenner, une famille en héritage » et « Maurice Jablonski, le survivant du convoi 51 », « La Confrontation » est le quatrième film du journaliste Claude Bochorberg, produit par l'Association Mémoire d'Images Juives Contemporaines, à but non-lucratif, destinée à promouvoir, transmettre et développer la mémoire des survivants de la Shoah par l'image.

Pour la toute première fois à Wannsee, sur les lieux mêmes en Allemagne où les nazis organi-

sèrent la Solution finale du peuple juif, ce film donne la parole, 64 ans après, à quelques-uns des enfants, orphelins de déportés juifs, qui se sont battus sur tous les fronts de la mémoire et de la justice aux côtés de Serge et Beate Klarsfeld depuis plus de trente ans. Ainsi que l'explique Claude Bochorberg qui effectuait alors son premier voyage en Allemagne : « Ce film répond à un double objectif : celui de donner la parole aux militants que sont les Fils et Filles des Déportés juifs de France, mais aussi de dresser un état des lieux de

la situation en Allemagne concernant la mémoire. La confrontation naît de cela ». Des témoignages émouvants et des portraits sensibles de militants exceptionnels appartenant au Fils et Filles des Déportés juifs ont constitué au fil du temps, une véritable famille sur fond de fidélité, de lutte, d'amitié et de célébration de la vie...

Beate et Serge Klarsfeld, président des FFDJF, seront présents lors de la projection ainsi que le réalisateur Claude Bochorberg. Elle sera suivie d'un débat. ■

Sandrine Szwarc

Claude Bochorberg a réalisé un excellent film « La Confrontation » consacré aux Fils et Filles en visite à Berlin. A l'issue des projections dans un auditorium comble les 21 et 24 janvier le public du Mémorial de la Shoah a été unanime à féliciter Claude Bochorberg. Le film est disponible en DVD. Téléphoner au 01 42 78 42 43. Par ailleurs notre ami Claude a publié un remarquable essai sur le temps intitulé « La Vieille Femme Courbée ». On peut également se le procurer au même n° de téléphone..



Témoignage

Eliane FISHER

Cette ravissante petite fille que l'on voit sur cette photo extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Eliane Fi-

sher et était née le 22 janvier 1938 à Paris. Réfugiée à Nice, Eliane a été déportée avec ses parents le 28 octobre 1943 par le convoi 61 à Auschwitz, où elle fut directement conduite à la chambre à gaz. Dans ce convoi comprenant

1000 juifs, se trouvait également le propre père de Serge Klarsfeld, qui fut sélectionné pour le dur travail de la mine, après avoir courageusement riposté aux coups d'un chef de bloc polonais dès son arrivée. ■

C.B.

Arménie : loi contre génocide →

Le négationnisme est le stade suprême du génocide. C'est vrai de l'Arménie comme de la Shoah. Il est essentiel que le législateur empêche l'effacement de cette mémoire

Le Monde
Vendredi 2 février 2007

INTERVENTION DE SERGE KLARSFELD À LA MUTUALITÉ LE 17 JANVIER 2007

Je suis venu parmi vous ce soir pour vous apporter le soutien total et inconditionnel de notre association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France.

Nous aussi nous demandons instamment aux sénateurs de sanctionner la négation du génocide des Arméniens. Il ne suffit pas de reconnaître ce génocide comme le fait la loi mémorielle de janvier 2001.

De même que la loi Gayssot nous protège, nous survivants de la Shoah, contre la contestation du crime dont nos familles ont été les victimes, de même doivent être protégées les familles des victimes du premier génocide du XXème siècle.

Nous ressentons d'autant plus profondément cette exigence que si le génocide des Arméniens avait été suivi d'une œuvre de légitime justice, comme la communauté internationale en a eu quelques temps la velléité, ce premier génocide n'aurait vraisemblablement pas été suivi d'un autre, le génocide des Juifs.

Le génocide des Arméniens a été le fait qui a permis l'émergence de la notion de crimes contre l'humanité tandis que le génocide des Juifs a permis le basculement de la notion dans le droit positif.

La communauté internationale avait accepté qu'il n'y ait pas de sanctions à l'encontre des auteurs du génocide de 1915, mais aujourd'hui on ne peut accepter qu'il n'y ait pas de sanction à l'encontre de ceux qui nieraient ce génocide.

Cette nouvelle disposition légale, qui complètera l'article unique de la loi du 29 janvier 2001 ne restreindra pas plus la liberté d'opinion ou la recherche historique que la loi Gayssot car c'est le négationnisme qui constitue une agression contre l'histoire ; la recherche elle ne se confond pas avec la falsification ou avec la manipulation consciente des faits.

Il est nécessaire également de protéger la sensibilité d'hommes et de femmes souffrant de l'anéantissement criminel de leurs proches. Il faut que soit réprimée la négation considérée comme un délit du génocide perpétré à l'encontre du peuple arménien.

Cette loi sera une loi de salubrité publique. Sans elle la Turquie continuera à aller au delà de l'absence de reconnaissance du génocide de 1915, elle continuera à en organiser la négation ; elle continuera à prétendre qu'il s'agit d'une version arménienne de l'histoire et elle continuera à diffuser sa vérité officielle par tous les moyens sur le plan international.

N'oublions pas qu'il ne s'agit pas des élucubrations de quelques négationnistes isolés mais de thèses développées depuis 1920 par les plus hautes autorités d'un Etat qui compte dans la vie internationale.

La demande de la Turquie d'entrer dans l'Union européenne place le génocide des Arméniens dans une actualité brûlante. Et cela d'autant plus qu'on vient d'apprendre que la présidence allemande de l'union européenne compte bientôt relancer un projet de législation européenne destiné à pénaliser la contestation de l'holocauste. Cette législation ne devrait pas se limiter à la contestation de la Shoah mais devrait englober également la contestation du génocide des Arméniens.

Pour que cet objectif puisse être atteint, il est nécessaire qu'au préalable le Parlement français pénalise la contestation du génocide des Arméniens.

Il serait illogique de reconnaître un génocide et de ne pas sanctionner sa contestation. Par contre il sera cohérent d'interdire la négation d'un crime que l'on a officiellement et solennellement reconnu.

On dit : « *Ce n'est pas à la loi d'écrire l'Histoire* »... Absurde. Car l'Histoire est déjà écrite. Que les Arméniens aient été victimes, au sens précis du terme, d'une tentative de génocide, c'est-à-dire d'une entreprise planifiée d'annihilation, Churchill l'a dit. Jaurès l'a crié. Péguy, au moment même où il s'engage pour Dreyfus, parle de ce commencement de génocide comme du « *plus grand massacre du siècle* ». Les Turcs eux-mêmes l'admettent. Oui, c'est une chose que l'on ne sait pas assez : dès 1918, Mustapha Kemal reconnaît les tueries perpétrées par le gouvernement jeune-turc ; des cours martiales sont instituées ; elles prononcent des centaines de sentences de mort. Et je ne parle pas des historiens ni des théoriciens du génocide, je ne parle pas des chercheurs de Yad Vachem, ni de Yehuda Bauer, ni de Raoul Hilberg, je ne parle pas de tous ces savants pour qui, à l'exception de Bernard Lewis, la question de savoir s'il y a eu, ou non, génocide ne s'est jamais posée et ne se pose pas.

Il ne s'agit pas de « *dire l'Histoire* », donc. L'Histoire a été dite. Elle a été redite et archi-dite. Ce dont il est question, c'est d'empêcher sa négation. Ce dont le Sénat va discuter, c'est de compliquer, un peu, la vie aux insulteurs. Il y a des lois, en France, contre l'insulte et la diffamation. N'est-ce pas la moindre des choses d'avoir une loi qui pénalise cette insulte absolue, cet outrage qui passe tous les outrages et qui consiste à outrager la mémoire des morts ?

On dit : « *Oui, d'accord ; mais la loi n'a pas à se mêler, si peu que ce soit, de l'établissement de la vérité car elle empêche, lorsqu'elle le fait, les historiens de travailler.* » Faux. C'est le contraire. Ce sont les négationnistes qui empêchent les historiens de travailler. Ce sont les négationnistes qui, avec leurs truquages, brouillent les pistes. Prenez la loi Gayssot. Citez-moi un cas d'historien, un seul, que la loi Gayssot, sanctionnant la négation de la destruction des juifs, ait empêché de travailler.

C'est une loi qui empêche Le Pen ou Gollnisch de trop dérapier. C'est une loi qui met des limites à l'expression d'un Faurisson. C'est une loi qui gêne les incendiaires des âmes type Dieudonné. C'est une loi qui, par parenthèse, nous évite des mascarades du type de ce procès du super-négationniste David Irving qui eut lieu à Londres il y a sept ans et où, précisément faute de loi, l'on vit juges, procureurs, avocats, journalistes à scan-

Bernard-Henri Lévy

Écrivain

dale, affairés à se substituer aux historiens et à semer, pour de bon, le trouble dans les esprits. Mais c'est une loi qui ne s'est jamais mise en travers de la route d'un seul historien digne de ce nom. C'est une loi qui, contrairement à ce que nous disent, je n'arrive pas à comprendre pourquoi, les « *historiens pétitionnaires* », les protège, oui, les protège de la pollution négationniste. Et il en ira de même avec l'extension de cette loi Gayssot à la négation du génocide arménien.

On dit : « *Où s'arrêtera-t-on ? Pourquoi pas, tant qu'on y est, des lois sur le colonialisme, la Vendée, les caricatures de Mahomet ? Est-ce qu'on ne s'oriente pas vers des dizai-*



Le crime parfait est un crime sans trace et l'effacement de la trace est partie intégrante du crime lui-même



nes de lois mémorielles dont le seul résultat sera d'interdire l'expression des opinions non conformes ? » Autre erreur. Autre piège. D'abord, il n'est pas question de « *lois mémorielles* », mais de génocide ; il n'est pas question de légiférer sur tout et n'importe quoi, mais sur les génocides et les génocides seulement ; et des génocides, il n'y en a pas cent, ni dix – il y en a quatre, peut-être cinq, avec le Rwanda, le Cambodge et le Darfour, et c'est une escroquerie intellectuelle de brandir l'épouvantail de cette multiplication de nouvelles lois attentatoires à la liberté de pensée.

Et puis, ensuite, soyons sérieux : il n'est pas question, dans cette affaire, d'opinions non conformes, incorrectes, etc. ; il est question de négationnisme, seulement de négationnisme, c'est-à-dire de ce tour d'esprit très particulier qui consiste non pas à avoir une certaine opinion quant aux raisons de la victoire d'Hitler ou des Jeunes-Turcs, mais qui

consiste à dire que le réel n'a pas eu lieu. Pas de chantage, donc, à la tyrannie de la pénitence ! Arrêtons avec le faux argument de la boîte de Pandore ouvrant la voie à une inquisition généralisée ! Le fait que l'on punisse le négationnisme antiarménien n'impliquera en aucune façon cette fameuse prolifération, en métastases, de lois politiquement correctes.

On dit encore : « *Attention à ne pas tout mélanger ; il ne faut pas prendre le risque de banaliser la Shoah.* » Ma réponse, là-dessus, est très claire. Il est vrai que ce n'est pas pareil. Il est vrai que, et le nombre de ses morts, et le degré d'irrationalité atteint par les assassins, et le type très particulier de rapport à la technique qu'implique l'invention de la chambre à gaz, il est vrai, oui, que tout cela confère à la Shoah une irréductible singularité. Mais, à cette évidence, j'ajoute deux remarques.

Primo, ce n'est peut-être pas « *pareil* », mais le moins que l'on puisse dire est que cela se ressemble. Et le premier à le savoir, le premier à en prendre acte, fut un certain Adolf Hitler, dont on ne dira jamais assez combien le génocide antiarménien l'a frappé, fait réfléchir et, si j'ose dire, inspiré. Ce génocide arménien, ce premier génocide, le fut – « *premier* » – à tous les sens du terme : un génocide exemplaire et presque séminal ; un génocide banc d'essai ; un laboratoire du génocide considéré comme tel par les nazis.

Et puis j'ajoute, secundo, cette autre observation. Lorsque je me suis plongé dans la littérature négationniste touchant les Arméniens, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir que c'est la même littérature, littéralement la même, que celle que je connaissais et qui vise la destruction des juifs. Même rhétorique. Mêmes arguments. Même façon, tantôt de minimiser (des morts, d'accord, mais pas tant qu'on nous le dit), tantôt de rationaliser (des massacres qui s'inscrivent dans une logique de guerre), tantôt de renverser les rôles (de même que Céline faisait des juifs les vrais responsables de la guerre, de même les négationnistes turcs expliquent que ce sont les Arméniens qui, par leur double jeu, leur alliance avec les Russes, ont fait leur propre martyre), tantôt, enfin, de relativiser (quelle différence entre Auschwitz et Dresde ? quelle différence entre les génocidés et les victimes turques des « *bandes armées* » arméniennes ?)

Bref. A ceux qui seraient tentés de jouer au jeu de la guerre des mémoires, je veux répondre en plaidant pour la fraternité des génocidés. C'est la position de Jan

Patocka, le philosophe de la « *solidarité des ébranlés* ». C'était la position des pionniers d'Israël, qui, tous, se sentaient un destin commun avec les Arméniens naufragés. La lutte contre le négationnisme ne se divise pas. Laisser une chance à l'un équivaudrait à ouvrir une brèche à l'autre...

On dit enfin – et cela se veut l'argument définitif : « *Pourquoi ne pas laisser la vérité se défendre seule ? N'est-elle pas assez forte pour s'imposer et faire mentir les négationnistes ?* » Eh bien non, justement ! Parce que ce négationnisme antiarménien a une particularité que l'on ne trouve pas, pour le coup, dans le négationnisme judéocide : c'est un négationnisme d'Etat ; c'est un négationnisme qui s'appuie sur les ressources, la diplomatie, la capacité de chantage, d'un grand Etat.

Imaginez un instant ce qu'eût été la situation des survivants de la Shoah si l'Etat allemand avait été, après la guerre, un Etat négationniste ! Imaginez leur surcroît de détresse s'ils avaient eu, face à eux, une Allemagne non repentante menaçant ses partenaires de rétorsions s'ils qualifiaient de génocide la tragédie des hommes, femmes et enfants triés sur la rampe d'Auschwitz ! C'est votre situation, amis arméniens ; et il y a là une adversité qui n'a, cette fois, pas d'équivalent et à laquelle je ne suis pas sûr que la vérité, dans sa belle nudité, ait assez de force pour s'opposer.

Un tout dernier mot. Vous vous souvenez d'Hitler créant, en juin 1942, un commando spécial, le commando 1005, chargé de déterrer les corps et de les brûler. Vous connaissez les euphémismes utilisés pour ne pas avoir à dire « *meurtre de masse* » et pour effacer donc, jusque dans le discours, la marque de ce qui était en train de s'opérer.

Eh bien, cette loi qui est celle de la Shoah, ce théorème que j'appelle le théorème de Claude Lanzmann et qui veut que le crime parfait soit un crime sans trace et que l'effacement de la trace soit partie intégrante du crime lui-même, cette évidence d'un négationnisme qui n'est pas la suite mais un moment du génocide et qui lui est consubstantiel, tout cela vaut pour tous les génocides et donc aussi, naturellement, pour le génocide du peuple arménien. On croit que ces gens expriment une opinion : ils perpétuent le crime. Ils se veulent libres-penseurs, apôtres du doute et du soupçon : ils parachèvent l'œuvre de mort.

Il faut une loi contre le négationnisme parce que le négationnisme est, au sens strict, le stade suprême du génocide. ■

Mémoire

Frida Wattenberg à l'honneur



Frida entourée d'Henry Bulawko et Georges Loinger.

Le 31 janvier en la Mairie du 4^{ème} arrondissement, Frida Wattenberg, Secrétaire Générale de la MJP, Déléguée à la Mémoire de l'ARJ a reçu des mains de Georges Loinger, Commandeur de la Légion d'Honneur, Président de l'ARJ, les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur en présence de Me Dominique Bertinotti, Maire du 4^{ème} arrondissement, des membres de l'OJC, de la MJP, de l'OSE, de l'équipe pédagogique du Mémorial et de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait : Henry Bulawko, Georges Schnek, Président du musée du Judaïsme de Bruxelles, Jacky Fredj Directeur du mémorial, Théo Klein, Jacqueline Keller, Marc Fineltin du MER, Michèle Mérowska de l'Espace Juif de Nice, Ernest Buchwald,

Rachel Jedinak et Vera Steinfeld.

Comme le veut la tradition, Georges Loinger devait rappeler ce que fut l'itinéraire exemplaire de Frida née le 7 avril 1924 à Paris qui commença à adhérer dès 1940 à la cellule gaulliste du lycée Victor Hugo à Paris puis participa à la manifestation patriotique du 11 novembre 1940 alors interdite par Vichy et les autorités d'occupation. Plus tard, en 1941, recrutée par Me Averbouh et le professeur Minkowski de l'Ose, on lui confia la charge du patronage de la rue des Rosiers avec l'objectif de soustraire les enfants juifs aux contrôles de police, puis Frida se mit au service de Mr Joseph Migneret, le Directeur de l'école de la rue des Hospitalières-Saint-Gervais (reconnu Juste parmi les Nations en 1990), avec lequel elle fabriqua des faux papiers pour sau-

ver les élèves juifs scolarisés dans cet établissement au cœur du Pletzl, dont on sait qu'il paya un lourd tribut en petites vies juives pendant les années noires. Notoirement recherchée, Frida gagna ensuite la zone italienne où elle ne tarda pas à se placer sous les ordres de Toto Giniewski à Grenoble, lequel lui confia la mission de conduire des groupes d'enfants à Annemasse pour les faire passer en Suisse. Dans cette région, Frida déploya une intense activité auprès des mairies pour obtenir des cartes d'alimentation et des faux papiers, avant de gagner Nice comme agent de liaison, puis Toulouse où elle se mit au service de l'AJ et en Haute-Garonne où avec l'appui de Léon Roitman et Jo Fuks, elle s'employa de toutes ses forces à venir en aide aux familles juives en détresse. Sa dernière mission de Résistance consista à la Libération à récupérer les dossiers du Commissariat aux questions Juives à Clermont-Ferrand, puis Frida se dévoua sans compter pour rechercher les enfants cachés dont les parents avaient été assassinés dans les camps nazis.

En novembre 1947, Frida gagna Israël, participa à la guerre d'indépendance au Négev où elle se maria et où naquirent ses enfants. C'est en 1953 qu'elle re-

vint en France où elle devait reprendre sa place au Cercle Bernard Lazare avec Henry Bulawko et au sein des Anciens de la Résistance Juive en France.

Avec beaucoup d'émotion, la récipiendaire devait rendre un vibrant hommage à son père déporté le 9 février 1943 par le convoi 46, à tous les membres de sa famille déportés et disparus de France et de Pologne, et à tous ceux et celles, disparus aujourd'hui, qui partageront son combat tels que Me Averbouh, le rabbin Elie Bloch, Mila Racine, Marianne Cohn, Jacques Waintrob, Ernest Lambert, Théa Epstein... Sans oublier ses amis Laurent Goldberg, Victor Zigelman récemment décédé, de la MJP, (à l'origine du superbe livre en images de la Mémoire Juive), ceux du Comité Migneret et bien sûr tous ses compagnons de l'OJC, Georges Loinger en tête, Jacques Lazarus et le regretté Jean Brauman, à l'origine du beau livre : « Organisation Juive de Combat » publié aux Editions Autrement en 2002 et réédité en 2006.

Enfin, les derniers mots de Frida furent pour ses enfants Amnon, Anita, Peppie et ses petits enfants Noam, Yael, Amélie qui sont, affirma-t-elle ses plus chers amis. ■

Claude Bochorberg



Témoignage

Alexandre

RIPP

Ce beau petit garçon que l'on voit sur cette photo extraite de l'additif n°3 du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Alexandre Ripp, et était né à

Paris le 13 février 1939.

Arrêté à la Chapelle-Baloud dans la Creuse, il a été déporté le 2 septembre 1942 à Auschwitz par le convoi 27, où il a été directement conduit à la chambre à gaz dès son arrivée, soit le 4 septembre.

La mère d'Alexandre quant à elle, fut déportée

quelques semaines plus tôt par le convoi n°11, le 27 juillet 1942, en direction d'Auschwitz où elle fut assassinée.

En 1945, on dénombrait 13 survivants parmi les 1000 juifs qui composèrent ce convoi, dont une femme. ■

C.B.

Mémoire

Tout est parti en 1995 d'un noyau d'anciens de l'école de la rue Tlemcen...

Le gigantesque travail de piété accompli par le Comité « Ecole de la rue Tlemcen », en Mémoire des élèves juifs du 20ème arrondissement, assassinés dans les camps nazis, mérite d'être salué, car depuis sa création, il aura incontestablement marqué une étape dans la lutte contre l'oubli.

Le Comité a été en effet l'initiateur de la pose des plaques portant le nom des enfants juifs sur le fronton de quasiment toutes les écoles et collèges de la capitale, dans lesquels ces derniers furent scolarisés, avant leur arrestation et leur tragique départ pour les abattoirs de l'est.

Tout est parti en 1995 d'un noyau d'anciens de l'école de la rue Tlemcen (Jo Nisenman, Charles et Jean Gotfryd, Jacques Grynberg, Léon Zyguel, André Schmer, Henri Malberg), qui se sont regroupés et organisés pour que le souvenir de leurs camarades engloutis à Auschwitz puisse être rappelé aux nouvelles générations d'élèves fréquentant cette même école. Puis les choses ont pris de plus en plus d'ampleur au sein de l'arrondissement, ce dont témoigne le présent

ouvrage, fort de 365 pages, grand format, étayé de nombreuses photos, de documents divers, du repère chronologique des événements et bien sûr de la liste alphabétique des enfants juifs déportés, qui demeuraient dans le 20ème, liste extraite du Mémorial de Serge Klarsfeld.

Bref, ce document exceptionnel restitué avec force et émotion tout ce qui aura été réalisé depuis 10 ans par les membres du Comité dans les écoles du 20ème en symbiose avec les élus, les responsables de l'Education nationale, les directeurs d'écoles, les enseignants et leurs élèves, pour mener à bien les cérémonies d'apposition des plaques prolongées par des panneaux d'exposition et l'implication fervente des jeunes élèves à ces rendez-vous de la Mémoire à travers autant de dessins, de lettres et de productions artistiques diverses.

La pose de la première plaque a eu lieu le 26 avril 1997, rue Tlemcen, en présence de Me Anthonioz de Gaulle, puis les enseignants Catherine Vieu-Charrier et Pierre Cordelier prirent le relais de cette action de Mémoire en étendant le



« Se souvenir pour construire l'avenir. Ils habitaient notre quartier... », Comité « Ecole de la rue Tlemcen », Editions du Colombier.

projet dans leur propre école du 20ème, lequel projet s'est concrétisé pour l'ensemble de l'arrondissement et au-delà, puisque désormais pratiquement tous les établissements de Paris sont pourvus de plaques commémoratives, de même que bien des espaces scolaires en province.

Conscients que leur démarche en faveur de la Mémoire des enfants juifs pouvait inciter nos concitoyens à construire l'avenir, en s'opposant à toute forme de dérapage anti démocratique,

les membres du Comité ont fait en sorte que le présent ouvrage « immortalise » chaque cérémonie qui s'est tenue dans chacune des écoles de ce quartier populaire, lequel fut, comme l'on sait, malgré les dures conditions de travail, un havre de paix pour tant de familles juives émigrées, avant que ne sonne l'hallali. Avec le souci évident de ne rien perdre, l'ouvrage est conçu à la manière d'un reportage complet, avec reprise des discours des élus, témoignages des survivants, et interventions des enseignants et des enfants, etc. Le tout accompagné de photos émouvantes, superposant le présent et le passé.

Aussi, ce document collectif, exemplaire de fidélité et de fraternité, peut-il s'enorgueillir de rendre compte d'une parfaite réussite, en ayant rassemblé les acteurs du Comité, Serge Klarsfeld, auquel on doit l'incontournable Mémorial, les élus de la République, les enseignants et les responsables de l'Education Nationale, afin que la Mémoire des enfants juifs assassinés puisse s'intégrer un peu plus encore à notre Mémoire Nationale. ■

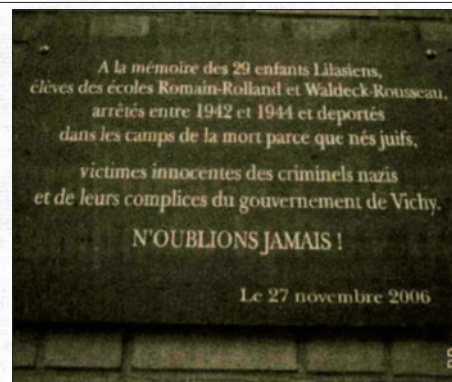
Claude Bochurberg

Deux plaques en souvenir de 29 enfants déportés aux Lilas

Le 27 novembre dernier, deux plaques commémoratives ont été posées en la mémoire des 29 enfants juifs déportés des Lilas. Elles ont été dévoilées sur les façades de deux écoles primaires de la ville, les écoles Waldeck-Rousseau et Romain Rolland (photo). L'inauguration a eu lieu devant l'école Romain Rolland en présence du maire des Lilas, Daniel Guiraud, du député-maire Claude Bartolone,

de représentants de l'Education nationale et du Préfet. Des représentants de la communauté étaient également présents. Jean-Claude Sebag, Président de la communauté des Lilas, les Rav Chiche et Elbaz ainsi que le président de la communauté du Pré-Saint-Gervais, Albert Balouka. Ce dernier s'est exprimé au nom des communautés. « Par ces plaques, nous donnons une nouvelle vie à ces enfants, a-t-il dit. En passant devant, on pensera forcément à eux. Ces 29 enfants font partie des 11.600 enfants rafles en France qui ne sont, pour la plupart, pas revenus. La France ne fait que réparer les erreurs du passé ». Cette cérémonie qui a réuni plus de 300 personnes était particulièrement émouvante. Dans son discours, D. Guiraud a nommé chacun des 29 enfants déportés entre 1942 et 1944. De jeunes élèves des deux écoles ont eux aussi assisté à la cérémonie avec beaucoup d'attention. ■

S.E.



Un travail de mémoire

Depuis plus de six ans, notre mouvement, l'Association pour la Mémoire des enfants juifs déportés du XVIII^e arrondissement (AMEJD 18) s'est fixé pour tâche de rechercher systématiquement les enfants scolarisés dans les 70 écoles, maternelles, primaires et cours complémentaires et qui furent déportés à Auschwitz. Voilà ce que je voudrais porter à la connaissance du lecteur de notre journal. Depuis courant 2 000, un travail de longue haleine a mobilisé toute une équipe de personnes dévouées, dont la plupart demeurent dans cet arrondissement et ont fréquenté ces écoles de garçons et de filles. Tous les registres de ces établissements ont été étudiés et recensés. Les listes diverses établies par Serge Klarsfeld et ses militants et dont la principale, celle de la déportation des Juifs de France ont été régulièrement compulsées. C'est ainsi que depuis début 2003 jusqu'au vendredi 8 décembre 2006, toutes les écoles ont fait l'objet de commémorations auxquelles ont participé nos adhérents, le corps enseignant, les élèves des écoles et leurs parents, la municipalité du XVIII^e dans son ensemble derrière Daniel Vaillant ancien ministre et député - maire du XVIII^e, les portedrapeaux, notre équipe de recherches derrière notre président de l'AMEJD, Noël Veg, Eric Masse et moi-même, vice-présidents. Nous avons relevé plus de 700 noms de nos petits camarades disparus dans le malheur et l'horreur. Chaque cérémonie a rassemblé des centaines de participants. Allocutions, poèmes, chansons, travaux de mémoire ont ponctué nos activités avec le dévoilement des plaques sur les frontons et à l'intérieur des écoles, les noms, prénoms et âges des écoliers assassinés, le lâcher de ballons, etc.

La dernière manifestation s'est déroulée dans le quartier de la Goutte d'Or, au Collège Georges Clemenceau, rue des Poissonniers, qui groupe 400 enfants et adolescents, la plupart d'origine africaine et maghrébine. Ce furent des instants d'intense émotion où en présence de 40 délégués de classes, dans l'alternance des chants et des poèmes par les enfants, prirent la parole : Mme Duclos, la Principale du collège, M. Koch, Inspecteur d'Académie, Mme Anne-Marie Revcolevschi, Directrice générale de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mme Odette Christienne, adjointe au maire de Paris, Noël Veg, président de l'AMEJD et Daniel Vaillant, député - maire. Tous ont évoqué en termes émouvants la barbarie nazie et exalté les idéaux de liberté et de justice qui sont nos raisons de vivre.

Notre AMEJD peut être fière du travail accompli, fière d'avoir organisé une exposition à la mairie du 24 janvier au 10 février 2006 intitulée : Les enfants du XVIII^e sous l'occupation, Mémoire et Histoire des enfants juifs durant la Shoah qui a rencontré un vif succès. Elle fait partie du COMEJD qui rassemble de nombreuses AMEJD de Paris, banlieue et province.

Mais nous ne voulons pas en rester là. Nous comptons retrouver les noms des tout-petits, des bébés et des enfants de moins de 6 ans de notre arrondissement qui furent gazés et brûlés dans les camps de la mort. Grâce à l'accord unanime des municipalités parisiennes, une stèle sera érigée dans un jardin de Montmartre courant 2007. Cela représente près de 300 âmes.

C'étaient des visages, des sourires. Ils échapperont à l'oubli. Nous leur devons bien cela. ■

Henri Minczeles
Vice-président de l'AMEJD

A.M.E.J.D du XIV^e

ASSOCIATION POUR LA
MEMOIRE DES ENFANTS
JUIFS DEPORTES DU 14^{ème}

2 FEVRIER 2007

RASSEMBLEMENT

15h : Ecole élémentaire 46 rue Boulard
(cérémonie pour 2 écoles : école élémentaire 7 rue Asseline
et école élémentaire 46 rue Boulard)

→ Les plaques que nous dévoilerons dans notre 14^{ème} arrondissement auront donc la valeur symbolique d'un lieu de mémoire. Ainsi ces enfants seront-ils honorés, - certes, très tard, plus de 60 ans après- ... , mais chacun pourra lire les noms de ces jeunes martyrs dans nos écoles et se souvenir au cas où...

En effet, ces enfants, ils étaient issus de notre école républicaine, publique, laïque et gratuite, lieu habituellement protégé, à l'écart de toute différence d'origine sociale, de nationalité ou de croyance religieuse. Notre école républicaine, non seulement j'en suis issue, mais j'en ai aussi fait, mon métier, par vocation. Et le rôle de notre école, c'est de permettre à tous, sans exclusion aucune, l'accès à tous les savoirs, d'offrir à ses élèves les moyens de l'ascension sociale ainsi qu'une vraie conscience de l'exercice d'une grande et vraie citoyenneté...

Dans quelques courtes années, il n'y aura plus aucun rescapé de cette période, ... plus aucun témoin direct pour nous raconter ce sombre passé. Seuls, vous, les enseignants et surtout vous, les enfants, notre avenir, serez détenteurs de cette mémoire. Car c'est vous, et vous seuls, qui demeurerez, en quelque sorte "les intérêts de notre capital-mémoire". Et il sera alors de votre devoir de faire fructifier cet héritage pour éviter amnésie ou dénégation de ces actes cruels et impitoyables.

Ainsi, nos élèves, vos enfants, seront alors les seuls dépositaires de notre histoire. Après nous, ils devront permettre aux générations futures de réfléchir aux conséquences des haines raciales et les préparer, à leur tour, à devenir des citoyens responsables, libres, tolérants ... et capables de défendre les vraies valeurs démocratiques et républicaines de notre FRANCE.

Et, c'est certain, vous devrez vous battre contre l'intolérance, les inégalités et toutes les exclusions; vous devrez lutter dur contre toutes les discriminations, le racisme, l'antisémitisme...

Bernadette PANNIER
Présidente de l'Association pour la Mémoire
des Enfants Juifs Déportés du 14^e arrondissement

La Collection « Témoignages » de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah est diffusée sous l'étiquette « Manuscrit Point Com » mais elle est éditorialement complètement préparée à la FMS où Philippe Weyl en est le responsable. Serge Klarsfeld préside le comité de lecture et prépare spécialement plusieurs grands projets. Parmi ceux-ci quatre grands ouvrages sur le camp de Compiègne, dont trois sont déjà parus et le 4^{ème} est en préparation. Parmi ceux-ci également deux ouvrages sur la Tunisie avec un remarquable appareil critique et historique mis au point par Claude Nataf. Les deux ouvrages paraîtront cette année, la FMS publiant un ouvrage par mois.

Celles et ceux qui choisirent de lutter contre l'occupant et ses collabos sous une bannière spécifiquement juive



A l'initiative de Georges Loinger, président de l'ARJ, et de Frida Wattenberg, avec la participation de Jean Mattéoli, Toto Giniewski, Elie Wiesel, Lucien Lazare et Serge Klarsfeld, vient de voir le jour, une nouvelle édition revue et augmentée de l'ouvrage : « Organisation Juive de Combat. France 1940-1945 », rassemblant désormais plus de 600 fiches biographiques d'hommes et de femmes, qui choisirent de lutter contre l'occupant et ses collabos, sous une bannière spécifiquement juive.

Ce magistral travail de recherche, de collecte de données et de vérifications, nous le devons, encore une fois aux membres actifs de l'ARJ, dont le regretté Jean

Brauman, et Frida qui a contribué à la minutieuse rédaction de ces fiches, avec le soutien de Catherine Richet pour la coordination de cette nouvelle édition. Aussi, cet ouvrage, véritable bible de la Résistance juive se taille-t-il une place royale au sein de l'historiographie de la Résistance en France durant la période de Vichy. Et ce n'est là que justice.

Les juifs se sont non seulement engagés dans tous les mouvements de Résistance, tant du côté de la France Libre qu'à l'intérieur du pays, mais encore, ont relevé le défi de combattre dans des réseaux d'obédience juive. L'ouvrage précédent, celui de 2002, faisait état, comme

nous le savons, de 9 réseaux parmi lesquels les plus notoires relevaient de l'AJ, la MJS, l'OSE-Circuit Garel, le Comité Amelot, la Sixième-Eclaireurs Israélites de France, le Peloton bleu-Blanc, etc.

Dans l'Édition 2006, les auteurs ont ajouté à juste titre, un 10^{ème} réseau, représenté par la WIZO, cette importante organisation de femmes juives, « afin de souligner le rôle essentiel des femmes dans le combat et le sauvetage » pendant les années noires.

Au-delà de l'insertion de ce 10^{ème} réseau, un grand nombre de fiches biographiques ont été ajoutées à l'ensemble, permettant de faire mieux connaître ce que fut l'histoire individuelle de ces hommes et de ces femmes, qui se battirent de toutes leurs forces, pour aider leurs frères et sœurs persécutés par Vichy, et condamnés à mort par le Reich.

Tout est là dans ce superbe document. Chaque résistant juif appartenant aux différents réseaux est répertorié et ses états de services y sont consignés à travers autant de rappels héroïques, lesquels forcent notre admiration et notre reconnaissance. S'agissant des résistants morts au combat, ils ne sont guère oubliés puisque les infor-

mations les concernant, ont été puisées auprès de Yad Vashem et du Mémorial à Paris.

Ainsi les morts comme les vivants sont unis, afin que nul n'oublie que les juifs engagés dans les organisations juives existantes dans les années 1940 participèrent à des actions d'entraide et de sauvetage, formation de cadres, missions de liaison, fabrication de faux papiers, constitution de corps francs, passages d'enfants en Suisse et création de maquis juif...

Cette belle page d'histoire et de mémoire se doit d'être transmise. Les résistants juifs, avec l'abnégation qui est la leur, y parviendront jusqu'à leur dernier souffle, au nom du sacrifice de leurs camarades tombés au combat et pour l'amour de Am Israel.

Ainsi que le soulignait le 7 septembre dernier à l'Hôtel de Ville de Paris, Jacques Lazarus, alias Jacques dans l'Armée Juive : « Au soir de notre vie, résistant désormais contre la fuite du temps, il nous appartient à nous les survivants dont les rangs chaque jour inexorablement s'éclaircissent, de rester les sentinelles vigilantes de ces temps-là. » ■

Claude Bochorberg

Chère madame Bourdon

Lundi le 21 février

J'ai vous écrit cette dernière lettre avant d'être exécuté.

Nous sommes ici plusieurs camarades, on mourira ensemble. Transmettez s'il vous plaît mon dernier adieu à tous mes amis et à ma chère et éternelle amie Rose. Je suis sûr de laisser un bon souvenir chez tous qui m'ont connus.

Adieu mes amis et souvenez vous de moi.

M.M

Gardez ma mémoire dans votre cœur.

Adieu.

Cette lettre de Jonas Geduldig (alias Michel Martiniuk) était destinée à Rutka Wohlmuth dite Rose. Rose militait avec Jonas Geduldig dans le groupe des dérailleurs. Cette lettre est parvenue à son frère par une intermédiaire, Mme Bourdon. Mais Rose était déjà déportée. Son frère a essayé de lui faire parvenir l'original, mais en a gardé une copie de sa main - en laissant les fautes de Français.

Rose, déportée à Auschwitz par le convoi n°67 du 3 février 1944 est morte à Bergen-Belsen après la libération du camp où elle était restée volontairement en tant que médecin.



Les 11 400 enfants Juifs déportés de France

JUIN
1942

AOÛT
1944

Exposition à l'Hôtel de Ville

ENTRÉE LIBRE



Exposition conçue par l'Association
"Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France" (F.F.D.J.F.)

Du 10 mars au 29 avril 2007

Ouverture du lundi au samedi
de 10h00 à 19h00

Ouverture exceptionnelle
le dimanche 29 avril 2007


Hôtel de Ville

Toute l'info sur la ville !
paris
info Le 3975
Paris.fr